

Prix de l'abonnement.
ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an \$5 00
ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE.
Par an \$3 00
ÉDITION HEBDOMADAIRE.
Par an \$2 00
Les frais de Poste sont à la charge de l'abonné.

LA PRESSE

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Bureaux de Regie:
No. 18 Rue St. Gabriel
MONTREAL
PROPRIÉTAIRES:
Lanctot, Bouthillier & Thompson

VOL. I, SECOND SEMESTRE.

MONTREAL, 2^e SEPTEMBRE 1864.

No. 74

FEUILLETON de la PRESSE
DU 2 SEPTEMBRE 1864.

LE ROI DES BOHEMIENS, PAR PONSON DU TERRAIL. CINQUIÈME PARTIE. (Suite et fin.) IV.

Et il s'exprimait avec l'accent d'autorité que donne la science, et leur montrait la porte d'une pièce voisine. Lady Cecily vint poser ses lèvres fiévreuses sur le front pâle de Roger et jeta à Bolton un regard affectueux.

— Si vous le savez, dit-elle, je prierai Dieu nuit et jour pour vous, docteur.

— Et moi, dit Lionel, je vous renouvelle le serment, docteur, d'être toujours le frère soumis et respectueux du fils aîné de mon père.

Puis tous deux sortirent lentement le visage baigné de pleurs. Alors Bolton alla fermer la porte avec la précaution et la défiance d'un voleur qui ne veut pas être dérangé. Puis il revint vers le lit. Le marquis s'était dressé sur son séant; il avait ouvert les yeux et son regard avait retrouvé toute sa limpidité, toute son intelligence.

— Eh bien! lui dit Bolton, avez-vous entendu.

— Oui, dit Roger; et je vois maintenant qu'ils sont dignes tous deux de mon sacrifice.

Son regard se porta sur l'écusson de la vieille maison d'Asburthor, qui surmontait la cheminée; puis, de l'écusson, il alla aux portraits de famille qui couvraient les murs. Alors, s'adressant à ces toiles muettes, Roger dit:

— Pardonnez au pauvre bâtard, au fils de la bohémienne d'avoir un moment occupé la place du maître légitime, d'avoir habité cette demeure qui n'était pas miennne, d'avoir porté le titre et le nom que vous aviez transmis à mon père. Aux âges héroïques, souvent les bâtards des grandes races ont sauvé l'honneur en péril de leurs aïeux; souvent le fils de l'Amour a pris en main la bannière du devoir et restauré l'écusson, dont les couleurs menaçaient de se ternir. Pardonnez-moi donc, ô vous les Asburthor des siècles éteints, ancêtres dont le nom ne m'appartient pas, mais dont le sang coule dans mes veines. Je vais remettre en des mains légitimes la vieille épée de notre race, et cette fortune immense qui fut toujours si noblement employée.

Roger parlait d'une voix émue mais ferme et Bolton pleurait.

— Mon vieux ami, lui dit-il, maintenant que j'ai fait mon devoir, donne ton breuvage, je le boirai sans trembler.

Le docteur alla prendre, sur un guéridon, un gobelet d'argent dans lequel il versa le contenu d'une petite fiole qu'il tira de sa poche, et apporta le gobelet au jeune homme. Roger le prit; sa main ne trembla point, le sourire n'abandonna point son visage, son oeil demeura calme et fier. Il approcha le gobelet de ses lèvres, et le vidant d'un trait:

— Voici la fin, dit-il; Dieu protège le marquis Lionel d'Asburthor!

Puis il retomba brusquement sur son oreiller, les yeux fermés, le visage d'une pâleur livide, les mains glacées. Bolton alla ouvrir la porte de la chambre où Lionel et sa mère attendaient anxieux, et leur dit d'une voix brisée:

— Dieu sans doute avait de secrets desseins. Capitaine Lionel, vous êtes désormais marquis d'Asburthor, et vous siégerez à la chambre des lords.

neur de son hôtel convertie en chapelle ardente le cadavre du jeune marquis avait été visité par tous les grands personnages du royaume.

On avait emmené lady Cecily hors de l'hôtel, dans une ville voisine de Londres, pour l'arracher aux poignantes émotions des funérailles. Un prêtre veillait au chevet du mort; deux hommes se trouvaient près de lui: Lionel, accablé d'un morne désespoir, et le nabab Osmany, délégué du club des *Beaux* qui avait cru devoir rendre ce suprême et dernier honneur à celui de ses membres qui était depuis six mois le lion des trois royaumes.

Pendant tout la journée, la chapelle ardente avait été visitée par l'aristocratie anglaise; le prince de Galles lui-même était venu en grande pompe, avec les officiers de sa maison, et on l'avait entendu dire en sortant, avec une émotion profonde:

— Le roi perd un vaillant soldat, la noblesse un digne gentilhomme, et moi je perds un ami!

Une larme du prince avait servi de péroraison à cette éloquente et simple oraison funèbre. Derrière le carrosse du prince les portes de l'hôtel d'Asburthor s'étaient refermées. Son Altesse Royale avait été le dernier visiteur amis. L'exposition solennelle était finie, l'heure de la prière silencieuse venait enfin.

— Monsieur le marquis, dit alors le nabab à Lionel, il faut vous retirer.

— Abandonner le corps de mon frère! s'écria le jeune homme, oh! jamais....

— Il le faut, dit Osmany; l'usage anglais ne permet pas que les proches parents assistent à cette douloureuse cérémonie.

Lionel se jeta sur le corps de son frère et le tint longtemps embrassé. Mais Osmany l'arracha à cette étreinte et le conduisit vers la porte.

— Partez! répéta-t-il.

Lionel sortit étouffant ses sanglots. Osmany revint vers le prêtre et lui fit un signe. Le prêtre s'en alla sans mot dire, et Osmany demeura seul, grave et recueilli, contemplant Roger.

— J'avais pourtant rêvé pour toi, noble enfant, murmura-t-il, de grandes destinées!....

Et comme Osmany prononçait ces mots à voix basse, une porte s'ouvrit et le docteur Bolton entra. Derrière lui marchaient deux hommes qui portaient un cercueil sur leurs épaules: l'un était Samson, l'autre Rhamô, le fossoyeur du cimetière Saint-Gilles.

Osmany mit un doigt sur ses lèvres, pour recommander à Bolton de parler bas.

— Tout est-il prêt? demanda-t-il.

— Tout, répondit Bolton; les funérailles auront lieu à la tombée de la nuit; le cercueil sera descendu dans le caveau de famille, et les gardiens du cimetière sont tous à nous.

— Êtes-vous sûr de l'effet de la liqueur que vous avez préparée?

— Oui, répondit le docteur; mais il n'y a que moi que puisse l'employer.

— De telle sorte, dit Osmany, que si vous mourriez ce soir....

— Le marquis Roger serait bien mort jusqu'à l'heure de la résurrection éternelle dans la vallée de Josaphat.

Osmany frissonna.

— Mais soyez tranquille, dit Bolton, je ne mourrai pas d'ici à minuit, et les portes du tombeau fermées sur le marquis Roger d'Asburthor, se rouvriront dans les ténèbres devant Amri, le roi des bohémiens.

— Allons! soupira Osmany, faites votre œuvre, en ce cas. Souvenez-vous que vous avez répondu de lui sur votre tête.

— Oui, dit Bolton.

Osmany quitta la chapelle ardente. Alors les deux bohémiens s'approchèrent du lit de parade. Le cercueil était en bois de cèdre garni de satin blanc, et un coussin sur lequel était brodé en argent l'écusson des Asburthor, était destiné à recevoir la tête du mort illustre. Les deux bohémiens prirent le corps avec respect; le soulevèrent avec des précautions infinies et le placèrent dans le cercueil que fermaient trois serrures.

— A présent, dit Bolton aux deux bohémiens, allez-vous-en et ne quittez pas le cimetière, souvenez-vous....

— Nous nous souviendrons, répondit le fidèle Samson.

Bolton demeura seul dans la chambre mortuaire. Alors il tira de sa poche un petit flacon d'argent, et le considérant avec émotion:

— Quand on songe, murmura-t-il, que la vie d'un homme est là dedans: que si je venais à mourir....

Il n'acheva pas, et une sueur glacée mouilla son front: un visage austère venait de se refléter dans une glace voisine.

Un homme était entré dans la chambre mortuaire. Par où?... Bolton eût été bien embarrassé de le dire. Cet homme marcha droit au chirurgien et lui dit:

— Vous avez eu tort, docteur, de prendre aussi bien vos précautions en éloignant les serviteurs et les parents du mort, et en vous séparant de votre ami Jean de France.

Sir Robert Walden! murmura Bolton qui devina un immense danger.

— Moi-même, répondit le baronnet avec un calme sinistre.

— Vous avez pris toutes vos précautions, poursuivit-il, mais vous avez oublié de fermer cette porte.

Bolton avait posé la main sur la garde de son épée. Le baronnet tira lentement la sienne.

— Maintenant, reprit-il, il me faut ce flacon ou votre vie; car je ne veux pas que le faux marquis Roger d'Asburthor ressuscite cette nuit.

Et il marcha l'épée nue sur Bolton, qui n'eut que le temps de se mettre en garde. Ce fut alors une lutte acharnée, effroyable; lutte muette, silencieuse et ne rendant d'autre bruit que celui de deux respirations oppressées, et le froissement de deux lames d'où jaillissaient parfois des étincelles.

— S'il me tue, pensait Bolton, dont les cheveux s'hérissaient, s'il me tue, Roger est bien mort.

Et cette pensée terrible redoublait ses forces et son courage; mais sir Robert Walden était un des plus redoutables tireurs des trois royaumes, et il avait juré de tuer Bolton et de briser le flacon.

Tout à coup Bolton jeta un cri, un cri terrible, un cri de suprême désespoir. Son épée s'était brisée en deux tronçons, et celle de sir Robert Walden s'appuyait sur sa poitrine.

— Je ne suis pas un assassin, dit sir Robert Walden; mais, aussi vrai que je suis gentilhomme, si vous ne me donnez pas ce flacon, j'use de mon droit: je vous tue!

— Oh! une épée! une épée! hurla Bolton qui, bondissant en arrière, se fit un rempart d'un fauteuil et s'accula dans un coin comme une bête fauve. Mon Dieu! ne ferez-vous pas un miracle, et permettez-vous qu'il meure!

Soudain la porte par laquelle le baronnet était entré s'ouvrit brusquement, et la bohémienne Topsy, haletante et les cheveux épars, s'élança dans la salle. Elle tenait une épée qu'elle tendit à Bolton en s'écriant:

— Et moi aussi, je ne veux pas qu'il meure! Lui qui m'a sauvée, lui qui a voulu que je fusse encore belle, lui que j'aime!...

Bolton s'empara de l'épée et le combat recommença, plus terrible et plus acharné que jamais.

.....

Un homme masqué, enveloppé dans un grand manteau et caché derrière un cyprès, n'avait perdu aucun détail de la cérémonie funèbre. Cet homme vit passer tour à tour Lionel qui sanglotait; Osmany, le front penché; et enfin S. A. R. le Prince de Galles, auprès de qui marchait un jeune courtisan, le jeune duc de Somerset.

— Est-ce que votre Altesse, dit le jeune duc, a jamais ajouté foi à cette rumeur publique, qui faisait le marquis Roger d'Asburthor fils d'une bohémienne?

Le prince de Galles répondit:

— Je ne sais pas si le noble marquis Roger d'Asburthor était bohémien; mais ce que je sais bien, c'est que si les bohémiens avaient cette noblesse, cette beauté et ce courage, je les ferais tous nobles quand je serais roi!

— Allons! fit l'homme masqué à mi-voix, voici une parole, monseigneur, qui portera bonheur au roi George IV; et, dès ce jour, je dois tout mon sang à la libre Angleterre.

.....

Quand l'homme masqué quitta sa retraite, le cimetière était désert. Mais, à la porte, deux cavaliers tenaient en main un de ces fougueux étalons arabes, qui ne peuvent être montés ni domptés que par un cavalier dans les veines de qui ruisselle le généreux sang des fils du désert. Ce cheval était noir comme la nuit; il avait au front une étoile blanche, signe de royauté. Les deux hommes mirent respectueusement pied à terre, présentèrent l'étalon à l'homme masqué et lui dirent:

— Roi, tes sujets attendent tes ordres.

ÉPILOGUE.

La mer gronde au pied de la falaise. Sur la plage, des ombres mouvantes entourent un immense brasier. Le Fowler, armé en course et immobile sur ses ancrées, découpe sa noire silhouette sur le ciel étoilé et la vague écumeuse. Dans une heure, il va emporter sous d'autres cieux les fils de Bohême, qui attendent sur la plage le signal du départ.

Au milieu de cette population aux costumes divers, indiquant des professions différentes, un homme vêtu d'un manteau rouge, coiffé de la toque écossaise, que surmonte une plume de faucon, l'oiseau royal, promène autour de lui un regard tranquille et fier, le regard du chef sous lequel se courbe toute volonté. C'est Amri, le roi des bohémiens. Jean de France et Samson sont placés à ses côtés. Le roi fait un signe, et, à ce signe, le silence s'établit, les enfants cessent leurs jeux, les femmes se taisent, et tous les yeux se portent avidement sur le jeune chef.

— Frères, dit-il, je vous ai tous convoqués ici, car l'heure du départ approche, et le navire que votre roi, muni de lettres de marque au nom du capitaine Black, va commander, lèvera l'ancre aussitôt que nous serons tous à bord.

— Frères, poursuit le roi d'une voix vibrante et sonore qui domine les mugissements de la mer, frères le Dieu que nous adorons et qui est le Dieu de tous, a placé chaque être dans sa sphère; il a assigné à chaque homme une demeure et une patrie; il a dit à l'aigle: tu planeras dans l'éther queindra ton aile puissante, et l'éther sera ton royaume. Il a dit à l'homme: tu bâtiras des cités et tu fonderas des empires! Mais il a dit au bohémien: tu es le fils du désert, et le vent de la liberté soufflait si fort le jour de ta naissance qu'il renversa les piquets de ta tente et souleva une mer de sables sous laquelle disparurent au loin villes et villages. Je t'ai donné le regard de l'aigle et la vitesse du cheval arabe et le courage indomptable du lion. Pareil à la frégate, cet oiseau des mers qui fait une lieue d'un coup d'aile, je veux que tu sois le pèlerin éternel qui se promène, calme et fier, d'un bout à l'autre de l'univers. Tu seras le fils du ciel, pour qui la terre est trop petite; ta patrie sera le monde, et cette patrie n'aura d'autres bornes que les horizons d'azur que je lui ai donnés. Laisse aux hommes ordinaires le soin de créer des cités et de tracer des frontières, et marche! Tu t'appelles la force, tu t'appelles la vitesse, tu t'appelles la pensée libre et fécondante, marche donc toujours et sans cesse, et que les fils de Bohême soient les rois no-

Ed. de la Presse

maîtres de l'univers ?

Le peuple d'Amri le bohémien e...

« Frères, dit encore le jeune roi, si par...

« Mais nul ne bougea, et un cri, un seul cri...

« Eh bien frères, dit Amri; partons alors ! »

Il prit une torche enflammée des mains de...

« C'était le signal qu'on attendait avec impatience...

« Mais en ce moment aussi, on entendit retentir...

« Non ! non ! dit la voix rude de Samson, tu ne peux pas intervenir, Jean, tu ne le peux pas ! »

« Et le géant clou Jean de France immobile, au bord du cercle, tandis qu'un immense cri d'angoisse et de terreur se faisait entendre...

« Mon Dieu ! mon Dieu ! » s'écria Jean de France qui voulut s'élançer au secours d'Elsy. Mais une main de fer le retint.

« Ah ! dit Topsy, tu demandais grâce pour elle ? Eh bien ! voici mes conditions... »

« Non certes ! » dit Amri d'une voix qui courba sous la sienne toutes les volontés et éteignit tous les murmures.

« Mais, au même moment, une femme s'avança au milieu du cercle et dit :

« Et moi, je ne veux pas ! »

« C'était une jeune fille, encore pâle et souffrante, mais dont l'œil jetait des éclairs et dont la fière attitude arracha un murmure d'admiration aux bohémiens. Elle avait un poignard à la main, ses cheveux noirs flottaient, éparés, sur ses épaules demi-nues. C'était bi n la vraie gitane, la fille de l'Inde, la plante luxuriante de séve et poussée en pleine terre, au grand soleil.

« Amri ! dit-elle, puisque tu es notre roi tu dois me montrer juste avant tout.

« Je le serai, dit Amri.

« Je me nomme Elsy, reprit la bohémienne, et cette femme que tu vois là est mon ennemie mortelle. Elle m'a trahie, elle m'a abandonnée ; j'ai encore à l'épaule le trou mal cicatrisé de sa balle. Je veux qu'elle soit chassée de la tribu, ou qu'elle se batte avec moi ! »

« Miss Ellen fit un pas vers la bohémienne :

« J'accepte l'embarras, » dit-elle.

« Jean de France étouffa un murmure.

« Je ne veux pas, moi, » balbutia-t-elle.

« Mais Amri lui imposa silence, et dit à Topsy :

« Si cette femme a à se plaindre de toi, elle a le droit de demander ton expulsion de la tribu, à moins que tu ne consentes à lui donner la satisfaction qu'elle exige. »

Topsy elle aussi, avait un poignard qu'elle tira de sa ceinture.

« Oui, répéta-t-elle avec joie, oui, j'accepte le combat, mais à une condition. »

« Et son œil jetait des flammes. »

« Parle, dit Amri.

« C'est que ce sera un combat à mort, sans trêve ni merci, et que personne de vous n'interviendra. »

« Non, non, c'est impossible ! » s'écria Jean de France. Elsy est encore trop faible.

« C'est possible, si le roi le veut, » dit Samson.

« Jean de France courba la tête et se tut. Amri regarda longtemps, et tour à tour, ces deux femmes jeunes et belles toutes deux, toutes deux animées par la haine. Et tandis qu'il les contemplait, tous les bohémiens avaient les yeux sur lui et semblaient suspendre leur âme à ses lèvres. Enfin Amri prononça ces paroles :

« J'autorise le combat à mort entre Elsy et Topsy. »

« Les deux femmes poussèrent un cri de joie. »

« Amri ! s'écria Jean de France haletant d'émotion. »

« Allons donc ! murmura Samson, vas-tu pas t'embler maintenant ! C'est Elsy qui l'a provoquée. »

« Jean de France se tut.

« Allez ! » dit Amri qui donna ainsi le signal du combat.

« Telles que deux lionnes rugissantes bondissent l'une vers l'autre sur le sable rouge du désert, telles se précipitèrent les deux bohémiennes, le poignard à la main.

« Chacune d'elles avait enroulé autour de son bras gauche un plaid, à la façon des tauréadors. »

« Elles se enlacèrent point d'abord, comme on aurait pu le croire. Ainsi que des spadassiers habiles, elles étudiaient leurs mouvements et leurs gestes. Poil, dans l'œil, le bras gauche en avant, le droit prêt à frapper. Et, comme les héros d'Homère, elles s'apostrophaient tout à tour :

« Tu es vain, va-t'en, dit Elsy, parce que tu es voulu tuer mon bien-aimé Jean de France ! »

« — Moi, répondait miss Ellen, je ne te hais pas, je te méprise ! mais j'ai besoin de ton corps sanglant pour me faire un piédestal. »

« Alors on entendit deux cris, deux cris rauques, deux cris de mort, et les deux ennemies acharnées ne formèrent plus qu'un groupe compacte se tordant et s'agitant. Les lames se heurtèrent, les haleines se confondirent, les bras s'enlacèrent, et le groupe se coucha tout à coup sur le sol.

« Mon Dieu ! mon Dieu ! » s'écria Jean de France qui voulut s'élançer au secours d'Elsy. Mais une main de fer le retint.

« Non ! non ! dit la voix rude de Samson, tu ne peux pas intervenir, Jean, tu ne le peux pas ! ce serait déloyal. »

« Et le géant clou Jean de France immobile, au bord du cercle, tandis qu'un immense cri d'angoisse et de terreur se faisait entendre parmi les bohémiens.

« Miss Ellen venait de terrasser son ennemie ; elle appuyait un genou sur sa poitrine, et le bras levé, elle allait lui enfoncer son poignard dans le cœur. Les bohémiens étaient glacés d'effroi.

« Grâce ! grâce ! balbutia Jean de France qui étendit vers Amri ses mains suppliantes.

« Ah ! dit Topsy, tu demandais grâce pour elle ? Eh bien ! voici mes conditions... »

« Non certes ! » dit Amri d'une voix qui courba sous la sienne toutes les volontés et éteignit tous les murmures.

« Mais, au même moment, une femme s'avança au milieu du cercle et dit :

« Et moi, je ne veux pas ! »

« C'était une jeune fille, encore pâle et souffrante, mais dont l'œil jetait des éclairs et dont la fière attitude arracha un murmure d'admiration aux bohémiens. Elle avait un poignard à la main, ses cheveux noirs flottaient, éparés, sur ses épaules demi-nues. C'était bi n la vraie gitane, la fille de l'Inde, la plante luxuriante de séve et poussée en pleine terre, au grand soleil.

« Amri ! dit-elle, puisque tu es notre roi tu dois me montrer juste avant tout.

« Je le serai, dit Amri.

« Je me nomme Elsy, reprit la bohémienne, et cette femme que tu vois là est mon ennemie mortelle. Elle m'a trahie, elle m'a abandonnée ; j'ai encore à l'épaule le trou mal cicatrisé de sa balle. Je veux qu'elle soit chassée de la tribu, ou qu'elle se batte avec moi ! »

« Miss Ellen fit un pas vers la bohémienne :

« J'accepte l'embarras, » dit-elle.

« Jean de France étouffa un murmure.

« Je ne veux pas, moi, » balbutia-t-elle.

« Mais Amri lui imposa silence, et dit à Topsy :

« Si cette femme a à se plaindre de toi, elle a le droit de demander ton expulsion de la tribu, à moins que tu ne consentes à lui donner la satisfaction qu'elle exige. »

Topsy elle aussi, avait un poignard qu'elle tira de sa ceinture.

« Oui, répéta-t-elle avec joie, oui, j'accepte le combat, mais à une condition. »

« Et son œil jetait des flammes. »

« Parle, dit Amri.

« C'est que ce sera un combat à mort, sans trêve ni merci, et que personne de vous n'interviendra. »

« Non, non, c'est impossible ! » s'écria Jean de France. Elsy est encore trop faible.

« C'est possible, si le roi le veut, » dit Samson.

« Jean de France courba la tête et se tut. Amri regarda longtemps, et tour à tour, ces deux femmes jeunes et belles toutes deux, toutes deux animées par la haine. Et tandis qu'il les contemplait, tous les bohémiens avaient les yeux sur lui et semblaient suspendre leur âme à ses lèvres. Enfin Amri prononça ces paroles :

« J'autorise le combat à mort entre Elsy et Topsy. »

« Les deux femmes poussèrent un cri de joie. »

« Amri ! s'écria Jean de France haletant d'émotion. »

« Allons donc ! murmura Samson, vas-tu pas t'embler maintenant ! C'est Elsy qui l'a provoquée. »

« Jean de France se tut.

« Allez ! » dit Amri qui donna ainsi le signal du combat.

« Telles que deux lionnes rugissantes bondissent l'une vers l'autre sur le sable rouge du désert, telles se précipitèrent les deux bohémiennes, le poignard à la main.

« Chacune d'elles avait enroulé autour de son bras gauche un plaid, à la façon des tauréadors. »

« Elles se enlacèrent point d'abord, comme on aurait pu le croire. Ainsi que des spadassiers habiles, elles étudiaient leurs mouvements et leurs gestes. Poil, dans l'œil, le bras gauche en avant, le droit prêt à frapper. Et, comme les héros d'Homère, elles s'apostrophaient tout à tour :

« Tu es vain, va-t'en, dit Elsy, parce que tu es voulu tuer mon bien-aimé Jean de France ! »

« — Moi, répondait miss Ellen, je ne te hais pas, je te méprise ! mais j'ai besoin de ton corps sanglant pour me faire un piédestal. »

« Alors on entendit deux cris, deux cris rauques, deux cris de mort, et les deux ennemies acharnées ne formèrent plus qu'un groupe compacte se tordant et s'agitant. Les lames se heurtèrent, les haleines se confondirent, les bras s'enlacèrent, et le groupe se coucha tout à coup sur le sol.

« Mon Dieu ! mon Dieu ! » s'écria Jean de France qui voulut s'élançer au secours d'Elsy. Mais une main de fer le retint.

« Non ! non ! dit la voix rude de Samson, tu ne peux pas intervenir, Jean, tu ne le peux pas ! ce serait déloyal. »

les premiers éléments de la botanique, il avait déjà confectionné un herbier. Pendant ses dix années passées à la ville, il avait consacré tous ses loisirs à cultiver le jardin de son parrain ; il avait enrichi ses plates bandes de vingt espèces nouvelles de rosas ; il peignait les espaliers, il greffait, il sarclait, il taillait, il arrosait. Une fois au milieu de ses chères plantes, c'était M. Jean-fait-tout. Julien pensait donc que son expérience du jardinage lui pourrait être, faute de mieux, une ressource. D'ailleurs, il possédait forcément quelques notions en agriculture, avait quelques idées des soins d'une basse-cour et s'entendait assez bien à cœur de l'écurie, vu que nul autre que lui ne s'était jamais occupé de son cheval, le fidèle compagnon de ses courses.

Tout bien pesé, consultant moins sa vanité que ses goûts instinctifs, au glorieux emploi de maître d'école il eût préféré une place d'aine jardinier ou de garçon de ferme dans quelque bonne métairie. Son ambition n'allait pas plus loin.

A quelques lieues de son village natal, comme il traversait le bourg de Ouaine, résidence du marquis de Vaudon, il vit tous les habitants, riches ou pauvres, jeunes ou vieux, en habits de fête, rassemblés devant l'église. On y célébrait les fiançailles de haute et charmante demoiselle Marie, fille unique du marquis, avec Mgr le comte de Vermanton.

Ce jour là, selon un ancien usage du pays, à l'heure de sa sortie de l'église, Marie, maîtresse souveraine dans les domaines de son père, avait le droit de distribuer des grâces et des faveurs à qui bon lui semblait, sans contrôle et sans appel pour cause d'abus. C'était une royauté bien transitoire, plus sérieuse cependant que celle de la fève, puisque ses décrets devaient avoir force de loi le lendemain et jours suivants.

Julien s'était arrêté pour examiner la longue file des postulants, parmi lesquels il apercevait quelques figures de connaissance. Les uns demandaient une prolongation de bail pour leur rodevance ; les autres, l'exemption d'un droit de pâture qui leur causait grand dommage, ceux-ci une chose, ceux-là une autre.

Après avoir satisfait à toutes leurs demandes, Marie allait se retirer, lorsque du sein d'un groupe de villageois placé près d'elle, des exclamations se firent entendre.

« Tiens, c'est Julien ! Julien de Toucy ! »

« Le voilà à pied maintenant ! Son cheval Bruno aura été enlevé par les créanciers du parrain ! — S'il n'a plus son cheval, il a toujours son bel habit bleu... un peu râpé, c'est vrai ! — Et pas de chemise dessous, sans doute ! »

« Aujourd'hui qu'il n'a plus à nous marchander notre blé, que vient-il faire dans ? — Nous demander l'aumône, peut-être bien ! — C'est ça ! c'est ça ! il vient nous demander l'aumône ! »

A ce mot d'aumône, Marie, qui n'avait entendu distinctement que les derniers propos des villageois sur le compte du pauvre Julien, sans avoir même encore entrevu celui qui en était l'objet, ordonna à un domestique d'aller quérir le mendiant, et par avance elle tira de sa bourse de soie blanche une belle pièce d'or.

Quand Julien ému, étonné, rougissant de surprise, mais ravi à sa vue, fut amené devant elle, Marie rentra bien vite la pièce d'or dans sa bourse, devinant aussitôt à son ion air, à ses joues pâles et roses, que ce n'était pas là un porteur de besace. Pour donner un prétexte à son appel, elle lui demanda s'il n'était pas venu au pays pour adresser quelque requête à son père, le marquis de Vaudon ; que, dans ce cas, il pouvait s'en ouvrir franchement à elle, puisque, par son droit de nouvelle fiancée, elle était, pour le moment, tout-puissante au château ; et qu'elle le satisferait de son mieux si sa demande était raisonnable, désirant que les étrangers, tout aussi bien que ses vassaux, eussent à se louer de son autorité passagère.

Enhardi à ces bonnes paroles, Julien, en quelques mots, la mit au courant de son histoire, et lui répéta tout ce qu'il s'était dit à lui-même le long de sa route de Toucy à Ouaine. L'entendant parler de jardinage, d'herbier, de greffe, de ferme, de culture, l'innocente fille, parfaitement ignorante sur toutes ces choses, ne douta pas d'avoir devant les yeux un homme passé maître en fait de boutique, d'horticulture et d'arboriculture, et songeant que le vieil Éloi, cassé par l'âge, implorerait depuis longtemps sa retraite comme une faveur, elle concéda son emploi à Julien, faisant ainsi deux heureux d'un seul coup.

Ce fut là son dernier acte d'autorité. Si son règne avait duré une heure de plus, je crois bien qu'elle eût fini par donner aux quémantiers jusqu'aux pierres du château.

Et c'est ainsi que Julien, après avoir humblement rêvé d'être garçon de ferme ou aide jardinier, se révéilla jardinier en chef, inspecteur-intendant des parcs, courtis et garennes de la seigneurie de Vaudon.

Le marquis adorait sa fille, et la gâtait de son mieux. Il ne voulait intervenir dans ses déci-

sions que pour les approuver complètement. Toutefois, en dessous main, il donna l'ordre au vieil Éloi de surveiller son successeur, dont il se dévait quelque peu, vu sa grande jeunesse. Éloi, excellent homme qui, lui aussi, adorait la demoiselle, qu'il avait vu naître, que sa femme avait allaitée, se garda bien de contrecarrer en rien les effets du bon plaisir de la jeune châtelaine ; il surveilla Julien, mais pour lui donner de bons avis que celui-ci mit habilement à profit, et, grâce à cette entente cordiale, durant un mois ou deux on n'eut que des compliments à faire à Marie sur l'habileté de son choix.

Pour tout homme ayant dans sa poitrine un cœur qui n'y joue pas seulement son rôle vulgaire de muscle creux, le sentiment de la gratitude devient une préoccupation incessante ; il s'identifie les autres sentiments ; il les amoindrit, il les domine. Julien ne pouvait espérer de s'acquitter jamais envers Mlle de Vaudon, mais la nuit, le jour, en rêvant, en marchant, en travaillant, il était en proie à une même idée : toutes ses volontés s'absorbaient dans le désir de lui prouver sa reconnaissance.

Si Marie trouvait du plaisir à contempler une fleur à respirer ses parfums, il faisait en sorte que cette fleur fût partout sur son chemin, partout frappât ses regards. Un soir, en se promenant dans le parc, elle poussa un cri. Julien accourut. Le pied de sa jolie bienfaitrice est déchiré par une ronce, et Julien voit du sang à sa chaussure. Trois jours après c'en était fait, les ronces avaient disparu non seulement du parc, mais de la garenne ; et, comme Julien ne savait pas plus qu'un autre se modérer dans ses vengeance, toutes les plantes armées d'épines ou d'aiguillons, les prunelliers, les aubépines, les houx, les buissons, les broussailles, furent enveloppés dans la même proscription.

Le comte de Vermanton s'intéressa vivement à l'accident arrivé à sa jolie fiancée, mais il garda rancune à Julien de son impitoyable sarclage. Ce jeune seigneur, ainsi que tous ceux de sa classe, aimait passionnément la chasse, réputée alors, comme aujourd'hui, l'exercice le plus salubre et l'amusement le plus noble. En effet, il est noble, il est salubre de faire couler le sang et d'accoutumer ses yeux à un spectacle du carnage. C'est le délassement des héros. Le comte aurait préféré, disait-il, égorger les lapins dans la basse-cour, à chasser dans un parc sans broussailles. Il ne pardonna donc point à Julien ses accès de reconnaissance, et s'en plaignit au marquis.

Le marquis ne dit ni oui ni non. Il ne chassait pas, se piquant d'être philanthrope et d'étendre sa philanthropie jusque sur les animaux. D'ailleurs préoccupé des hautes questions politiques et sociales à l'ordre du jour (on touchait à 89), il avait pour principe de laisser, autant que possible, chacun de ces serviteurs agir librement dans le cercle de ses attributions. Selon lui, la liberté, même l'égalité, distribuées dans de certaines mesures, pouvaient avoir du bon ; il essayait, et ne voulait éconter personne. Au surplus, le comte pouvait s'entendre sur ce sujet avec sa fiancée, puisque les garennes de Vaudon constituaient une partie de sa dot.

Julien eut naturellement dans Marie un zèle défenseur. Il est juste que ceux qui nous ont fait commettre la faute soient les premiers à l'excuser ; c'est ce que le comte ne comprit pas facilement. Il trouva étrange que la fille du marquis de Vaudon s'abaissât à défendre un domestique ; elle expliqua ses raisons ; étaient-elles bonnes ? je n'en sais rien ; mais le comte, agité par la discussion, se laissant emporter à sa vivacité naturelle, lança sur Marie et Julien une expression tellement insultante que celle-ci, suffoquée par les larmes, courut s'enfermer dans ses appartements, pleura à son aise, pensa au sujet de cette querelle, et pour la première fois, et par l'imprudence du comte de Vermanton, qu'elle croyait aimer, son esprit s'arrêta avec complaisance sur les soins dont son chef jardinier l'entourait depuis sa venue au château ; elle se rappela sa figure, elle était belle, et empreinte d'un certain air rêveur qui ne lui messeyait pas ; son regard, doux et timide quand par hasard il s'arrêtait sur elle, brillait parfois d'un éclat qui la forçait à se détourner ; son caractère était bon, facile aux émotions généreuses, plus calme, plus modéré que celui de certaines gens mieux nés que lui ; quand à son instructions, même en dehors de sa science professionnelle, elle en valait bien une autre, puisqu'il aurait pu être maître d'école. Ensuite elle n'y voulut plus penser. Si le comte était venu faire de nouveau à sa fiancée une petite querelle au sujet de Julien, dans la disposition d'âme où elle était, je ne sais ce qui aurait pu ce résulter. Il ne fit pas, et il fit bien.

Quelque temps se passa, et tout reprit son cours ordinaire. Le jour du mariage, fixé à la fin du mois de juin, approchait. Marie se retirait souvent, pour rêver ou pour lire, dans un petit pavillon situé au milieu de l'esplanade du parc ; elle semblait s'y plaire plus qu'en aucun autre lieu du château. Cependant il était découvert de tous côtés, et à cette époque des

UNE MESALLIANCE.

Julien était né au village ; et Julien cependant, sans posséder encore les défauts brillants de la ville, n'était plus un paysan. Adopté par son parrain, riche commerçant en grains, de Toucy, dans l'Auxerrois, élevé près de lui jusqu'à l'âge de dix-huit ans, il avait vécu dans l'aisance sans luxe, dans le sans fatigue, dans l'espoir d'une douce avenir ; et se méfiant peu de la Providence, il s'imaginait que cet état de bonheur devait durer toujours. Tout à coup son père adoptif, entraîné vers sa ruine par des entreprises hasardeuses, par de fausses spéculations, déclaré en état de faillite, s'enfuit à l'étranger, le laissant seul, livré à lui-même, sans un sou en poche. Heureusement ses dix-huit ans lui restaient. Les créanciers n'avaient pu les mettre sous le scellé.

Julien, prenant en haine une ville où sans cesse le bruit de banqueroutier venait frapper son oreille, se ressouvint de la chaumière paternelle, et aussitôt il se mit en marche.

Chemin faisant, sans trop d'inquiétude, il se consultait sur le choix de l'état qu'il allait embrasser. Son éducation, entreprise par le bon curé de Toucy, n'avait pas été poussée très-avant ; il savait un peu le latin, passablement le français, chantait à livre ouvert au lutrin ; et après tout, il pouvait être maître d'école aussi bien qu'un autre. Le commerce lui ouvrait une autre voie ; mais chez son parrain, qui spéculait sur les céréales, il n'avait guère eu d'autre occupation que d'aller de ferme en ferme, à vingt lieues à la ronde inspecter les récoltes sur pied et les récoltes en sac. Était-ce bien là un métier.

Une troisième carrière se présentait à lui qui lui souriait plus que les deux autres. Au milieu de ses autres courses à travers champs, peut-être aussi par un souvenir des premiers jours de son enfance, il avait pris goût à la vie de compagnie ; il rêvait doucement à la vue des eaux, des bois et surtout des prairies, émaillées le jour de fleurs et de petits papillons bleus ; bourdonnantes, le soir, sous le vol et l'humidité de mille insectes nocturnes. Il aimait passionnément les fleurs, sans connaître

les premiers éléments de la botanique, il avait déjà confectionné un herbier. Pendant ses dix années passées à la ville, il avait consacré tous ses loisirs à cultiver le jardin de son parrain ; il avait enrichi ses plates bandes de vingt espèces nouvelles de rosas ; il peignait les espaliers, il greffait, il sarclait, il taillait, il arrosait. Une fois au milieu de ses chères plantes, c'était M. Jean-fait-tout. Julien pensait donc que son expérience du jardinage lui pourrait être, faute de mieux, une ressource. D'ailleurs, il possédait forcément quelques notions en agriculture, avait quelques idées des soins d'une basse-cour et s'entendait assez bien à cœur de l'écurie, vu que nul autre que lui ne s'était jamais occupé de son cheval, le fidèle compagnon de ses courses.

Tout bien pesé, consultant moins sa vanité que ses goûts instinctifs, au glorieux emploi de maître d'école il eût préféré une place d'aine jardinier ou de garçon de ferme dans quelque bonne métairie. Son ambition n'allait pas plus loin.

A quelques lieues de son village natal, comme il traversait le bourg de Ouaine, résidence du marquis de Vaudon, il vit tous les habitants, riches ou pauvres, jeunes ou vieux, en habits de fête, rassemblés devant l'église. On y célébrait les fiançailles de haute et charmante demoiselle Marie, fille unique du marquis, avec Mgr le comte de Vermanton.

Ce jour là, selon un ancien usage du pays, à l'heure de sa sortie de l'église, Marie, maîtresse souveraine dans les domaines de son père, avait le droit de distribuer des grâces et des faveurs à qui bon lui semblait, sans contrôle et sans appel pour cause d'abus. C'était une royauté bien transitoire, plus sérieuse cependant que celle de la fève, puisque ses décrets devaient avoir force de loi le lendemain et jours suivants.

Julien s'était arrêté pour examiner la longue file des postulants, parmi lesquels il apercevait quelques figures de connaissance. Les uns demandaient une prolongation de bail pour leur rodevance ; les autres, l'exemption d'un droit de pâture qui leur causait grand dommage, ceux-ci une chose, ceux-là une autre.

Après avoir satisfait à toutes leurs demandes, Marie allait se retirer, lorsque du sein d'un groupe de villageois placé près d'elle, des exclamations se firent entendre.

« Tiens, c'est Julien ! Julien de Toucy ! »

« Le voilà à pied maintenant ! Son cheval Bruno aura été enlevé par les créanciers du parrain ! — S'il n'a plus son cheval, il a toujours son bel habit bleu... un peu râpé, c'est vrai ! — Et pas de chemise dessous, sans doute ! »

« Aujourd'hui qu'il n'a plus à nous marchander notre blé, que vient-il faire dans ? — Nous demander l'aumône, peut-être bien ! — C'est ça ! c'est ça ! il vient nous demander l'aumône ! »

A ce mot d'aumône, Marie, qui n'avait entendu distinctement que les derniers propos des villageois sur le compte du pauvre Julien, sans avoir même encore entrevu celui qui en était l'objet, ordonna à un domestique d'aller quérir le mendiant, et par avance elle tira de sa bourse de soie blanche une belle pièce d'or.

Quand Julien ému, étonné, rougissant de surprise, mais ravi à sa vue, fut amené devant elle, Marie rentra bien vite la pièce d'or dans sa bourse, devinant aussitôt à son ion air, à ses joues pâles et roses, que ce n'était pas là un porteur de besace. Pour donner un prétexte à son appel, elle lui demanda s'il n'était pas venu au pays pour adresser quelque requête à son père, le marquis de Vaudon ; que, dans ce cas, il pouvait s'en ouvrir franchement à elle, puisque, par son droit de nouvelle fiancée, elle était, pour le moment, tout-puissante au château ; et qu'elle le satisferait de son mieux si sa demande était raisonnable, désirant que les étrangers, tout aussi bien que ses vassaux, eussent à se louer de son autorité passagère.

Enhardi à ces bonnes paroles, Julien, en quelques mots, la mit au courant de son histoire, et lui répéta tout ce qu'il s'était dit à lui-même le long de sa route de Toucy à Ouaine. L'entendant parler de jardinage, d'herbier, de greffe, de ferme, de culture, l'innocente fille, parfaitement ignorante sur toutes ces choses, ne douta pas d'avoir devant les yeux un homme passé maître en fait de boutique, d'horticulture et d'arboriculture, et songeant que le vieil Éloi, cassé par l'âge, implorerait depuis longtemps sa retraite comme une faveur, elle concéda son emploi à Julien, faisant ainsi deux heureux d'un seul coup.

Ce fut là son dernier acte d'autorité. Si son règne avait duré une heure de plus, je crois bien qu'elle eût fini par donner aux quémantiers jusqu'aux pierres du château.

Et c'est ainsi que Julien, après avoir humblement rêvé d'être garçon de ferme ou aide jardinier, se révéilla jardinier en chef, inspecteur-intendant des parcs, courtis et garennes de la seigneurie de Vaudon.

Le marquis adorait sa fille, et la gâtait de son mieux. Il ne voulait intervenir dans ses déci-

sions que pour les approuver complètement. Toutefois, en dessous main, il donna l'ordre au vieil Éloi de surveiller son successeur, dont il se dévait quelque peu, vu sa grande jeunesse. Éloi, excellent homme qui, lui aussi, adorait la demoiselle, qu'il avait vu naître, que sa femme avait allaitée, se garda bien de contrecarrer en rien les effets du bon plaisir de la jeune châtelaine ; il surveilla Julien, mais pour lui donner de bons avis que celui-ci mit habilement à profit, et, grâce à cette entente cordiale, durant un mois ou deux on n'eut que des compliments à faire à Marie sur l'habileté de son choix.

Pour tout homme ayant dans sa poitrine un cœur qui n'y joue pas seulement son rôle vulgaire de muscle creux, le sentiment de la gratitude devient une préoccupation incessante ; il s'identifie les autres sentiments ; il les amoindrit, il les domine. Julien ne pouvait espérer de s'acquitter jamais envers Mlle de Vaudon, mais la nuit, le jour, en rêvant, en marchant, en travaillant, il était en proie à une même idée : toutes ses volontés s'absorbaient dans le désir de lui prouver sa reconnaissance.

Si Marie trouvait du plaisir à contempler une fleur à respirer ses parfums, il faisait en sorte que cette fleur fût partout sur son chemin, partout frappât ses regards. Un soir, en se promenant dans le parc, elle poussa un cri. Julien accourut. Le pied de sa jolie bienfaitrice est déchiré par une ronce, et Julien voit du sang à sa chaussure. Trois jours après c'en était fait, les ronces avaient disparu non seulement du parc, mais de la garenne ; et, comme Julien ne savait pas plus qu'un autre se modérer dans ses vengeance, toutes les plantes armées d'épines ou d'aiguillons, les prunelliers, les aubépines, les houx, les buissons, les broussailles, furent enveloppés dans la même proscription.

Le comte de Vermanton s'intéressa vivement à l'accident arrivé à sa jolie fiancée, mais il garda rancune à Julien de son impitoyable sarclage. Ce jeune seigneur, ainsi que tous ceux de sa classe, aimait passionnément la chasse, réputée alors, comme aujourd'hui, l'exercice le plus salubre et l'amusement le plus noble. En effet, il est noble, il est salubre de faire couler le sang et d'accoutumer ses yeux à un spectacle du carnage. C'est le délassement des héros. Le comte aurait préféré, disait-il, égorger les lapins dans la basse-cour, à chasser dans un parc sans broussailles. Il ne pardonna donc point à Julien ses accès de reconnaissance, et s'en plaignit au marquis.

Le marquis ne dit ni oui ni non. Il ne chassait pas, se piquant d'être philanthrope et d'étendre sa philanthropie jusque sur les animaux. D'ailleurs préoccupé des hautes questions politiques et sociales à l'ordre du jour (on touchait à 89), il avait pour principe de laisser, autant que possible, chacun de ces serviteurs agir librement dans le cercle de ses attributions. Selon lui, la liberté, même l'égalité, distribuées dans de certaines mesures, pouvaient avoir du bon ; il essayait, et ne voulait éconter personne. Au surplus, le comte pouvait s'entendre sur ce sujet avec sa fiancée, puisque les garennes de Vaudon constituaient une partie de sa dot.

Julien eut naturellement dans Marie un zèle défenseur. Il est juste que ceux qui nous ont fait commettre la faute soient les premiers à l'excuser ; c'est ce que le comte ne comprit pas facilement. Il trouva étrange que la fille du marquis de Vaudon

grandes chaleurs elle se voyait contrainte de s'en absenter tant que le soleil était dans sa force. Julien, ne consultant que son dévouement, mit en réquisition tous les jardiniers, tous les terrassiers du village, qui, dans l'espace d'une nuit, creusèrent des trous immenses autour du pavillon; les tilleuls et les acacias, enlevés à leur sol natal, y furent transplantés avec toutes les précautions imaginables; et le lendemain, Julien, doucement payé de ses peines, jouit de l'étonnement et de la joie de Marie à l'aspect de son pavillon chéri, environné tout à coup d'ombre et de fleurs.

Le comte de Vermanton murmura de nouveau: ce massif d'arbres nouvellement implanté là, privait une partie du château d'un point de vue admirable, selon lui. Le marquis ne fut pas tout de suite de son avis; mais les arbres nouvellement plantés étant venus à mourir au bout de quelques jours, il trouva fort impertinent M. l'intendant de ses jardins, qui ne savait que détruire; la liberté qu'il lui avait laissée, tournait à la licence, comme récompense de ses soins attentifs envers Marie, la disgrâce de Julien fut déclinée, sans que Mlle de Vaudou osât cette fois risquer un mot en sa faveur; apparente contradiction d'un cœur féminin, mais que les jeunes filles en âge d'aimer s'expliqueront peut-être.

Le comte de Vermanton, chargé de signifier à Julien son congé, s'en acquitta avec une telle hauteur, une telle dureté, que celui-ci ne put retenir les expressions de sa colère. Le comte, s'emportant violemment contre ce valet, ce paysan, s'oublia au point de le frapper. Julien, furieux, hors de lui-même, s'oubliait à son tour, saisit un fer de bêche, une houe, le premier objet qui s'offre à lui et se précipita sur le comte. Celui-ci, forcé de se mettre en garde contre ce fureur, recule précipitamment, glisse et tombe dans un vaste canal qui traversait le parc de Vaudou, et où la rivière de Ouaine, gonflée par une crue d'eau subite, venait décharger ses eaux, Julien sera donc vengé! Non: Julien allait punir un injuste agresseur; maintenant son cœur compatissant le pousse aussitôt au secours du malheureux en danger de périr. A ses cris: «à l'aide! à l'aide!» quelques garçons jardiniers sont accourus; mais nul d'entre eux ne se soucie de risquer sa vie dans un sauvetage presque impossible, vu l'inondation. Tandis qu'ils délibèrent s'ils iront détacher le bateau, Julien s'est précipité au milieu des eaux grondantes, et dont l'étroitesse du canal augmente encore la violence; à plusieurs reprises il a plongé, et vainement; déchiré par les fragments de roches aiguës dont le fond du canal est parsemé, il plonge encore, c'est aux traces de son sang qu'on peut juger de la persévérance de ses efforts et de la direction de ses recherches.

Enfin il repartit sur l'eau; d'une main il a saisi le comte par ses vêtements, de l'autre, en attend n la barque libératrice, il se cramponne avec force aux anfractuosités de la chaussée; mais son courage et sa vigueur sont épuisés; en vain il fait un dernier effort pour saisir un objet vague qui semble s'offrir à lui; ses yeux se ferment, ses bras se détendent; il ne voit plus rien, ne sent plus rien, et tombe dans un anéantissement complet.

En reprenant ses sens, il se trouva dans un endroit sombre, où d'abord son regard, faible et douteux, ne put rien distinguer. Pendant quelques instants, il crut s'être réveillé dans un autre monde. Aucun souvenir de son existence première ne se retraçait à sa mémoire; l'amour et la haine étaient effacés de son cœur. Peu à peu ses esprits revinrent; se soulevant péniblement sur son lit, écartant les rideaux, il examina le lieu qu'il occupait. Il était dans un riche et bel appartement, qu'il reconnut pour appartenir au château de Vaudou. Une surprise bien plus douce l'attendait. Dans un coin, à la faible clarté d'une lampe, il aperçut Marie, occupée avec ses femmes à préparer les linges nécessaires aux pansements des malades! Julien, malgré ses douleurs qui commençaient à se réveiller, se regarda comme le plus heureux des hommes en songeant que sans doute il était l'objet de ses soins touchants, et que quelques-unes des larmes dont il voyait les traces sur les joues de sa gracieuse garde-malade avaient coulé pour lui.

Ce bon temps de souffrances se prolongea. Chaque jour Marie lui prodiguait les soins de la plus tendre pitié, et chaque jour Julien s'enivrait de plus en plus de la vue de celle qu'il n'avait d'abord aimée que par un sentiment de reconnaissance. Dans les moments où la douleur semblait donner quelque relâche à l'heureux malade, elle daignait s'entretenir avec lui, afin de le distraire, et chaque fois, en le quittant, elle se promettait bien de ne plus donner lieu désormais à de pareils entretiens.

C'est parfois chose singulière que les convenances sociales. Personne au château, personne dans les châteaux environnants ne se serait avisé de blâmer Mlle de Vaudou de prodiguer tous ces témoignages d'intérêt au sauveur de son fiancé; mais si ce fiancé lui-même, malade aussi, alité aussi, eût été l'objet de

tous ces soins empressés, de toutes ces visites incessantes, Dieu sait ce qu'en eût dit le monde.

C'est le marquis seul qui se chargeait des visites à faire à son gendre futur.

Le comte de Vermanton, quoique rudement éprouvé par la secousse de sa chute, par l'asphyxie, presque complète, résultant de son immersion prolongée, promettait cependant d'être sur pied avant Julien. Ce n'est pas comme on pourrait le croire, que Julien se plût à faire durer ce doux état de malaise dont il se trouvait si bien. Point n'est besoin pour lui de feindre; à mesure que ses plaies se cicatrisaient, la fièvre, qui avait semblé d'abord n'être que la conséquence, augmentait de plus en plus d'intensité. Sur la demande de la jeune châtelaine, il y eut consultation de médecins. On fit venir un grand docteur d'Auxerre. Celui-ci, mieux avisé que le frater du village, déclara les lésions extérieures sans gravité aucune; mais lors de son plongeon dans le canal, le jeune homme sans doute était en état de transpiration; il y avait eu refroidissement, par conséquent désordre dans les voies respiratoires, même dans le poulmon. Là était le danger; ce danger, il espérait bien le vaincre, mais il ne pouvait assigner un terme à la maladie.

Songeant à la noce de sa fille, dont les préparatifs, quoique retardés par ces événements, préoccupaient toujours, le marquis, dans la prévision qu'alors il aurait besoin de tous les appartements du château, parmi lesquels le malade occupait justement la chambre réservée aux futurs époux, décida de le faire transporter à la ferme, où le vieil Eloi et sa femme veilleraient sur lui. De cette façon, si maître Julien devait mal finir, la chambre nuptiale serait ainsi préservée de cette triste consécration de la mort.

A l'audition des ces paroles un peu égoïstes, c'est vrai, mais du reste assez raisonnables, pour la première fois de sa vie, Marie fut sur le point de manquer de respect à son père.

«Était-ce ainsi qu'on prétendait traiter le sauveur de son fiancé! Le confier à des étrangers, à des mercenaires, à des vieillards incapables de soins et de veilles, c'était de l'ingratitude, c'était de l'impunité.»

Le père, qui se piquait de philanthropie, se soumit comme toujours, au bon vouloir de sa fille, et Julien continua d'occuper la chambre nuptiale, en attendant le moment du mariage, qui semblait reculer de jour en jour, comme sa guérison. Ce n'est point de cela qu'il se plaignait.

Par une belle matinée de juillet, le pas rapide d'un cheval se fit entendre sur la chaussée caillouteuse qui reliait le village au château.

Quitte enfin de toutes ses épreuves, M. de Vermanton, lesté, bien portant, reprenait le cours de ses visites à sa belle promise; mais, malgré les sollicitations du marquis et de sa fille, il refusa obstinément d'aller voir son sauveur, ne pouvant se croire, dit-il, nullement engagé de reconnaissance vis-à-vis d'un domestique.

Marie le soupçonna d'avoir le cœur froid et dur.

«Je lui ferai donner vingt-cinq louis, ajouta le comte, et nous serons quittes. D'ailleurs je trouve étrange que ce manant occupe encore aujourd'hui la chambre qui m'est réservée en qualité d'époux. Je l'ai déjà souffleté, reprit-il avec insolence, et là, franchement, entre nous, quoique je lui doive la vie, je le reconnais, je me sens d'humeur à le souffleter encore!»

Marie commença à le prendre en aversion. Le lendemain, une lettre du comte arriva au château. Une affaire importante l'appelait impérieusement à Paris. Il n'y devait rester que huit jours; il y resta un mois.

A son retour, il prit incontinent la route de Ouaine, pensant y trouver les choses dans l'état où il les avait laissées. Mais plus d'une surprise l'y attendait.

Durant ce mois, de grands événements venaient de changer la face politique de la France, et c'est dans la prévision de ces événements que le comte avait entrepris son voyage. Un décret de l'Assemblée constituante venait d'abolir les titres et les prérogatives de la noblesse. Le comte espérait bien que le marquis, quoique philosophe, quoique philanthrope, ferait opposition comme lui, comme tous les bons gentilshommes de l'Auxerrois, à l'exécution d'une semblable énormité, et à peine en rue du château, il s'aperçut que la grille d'honneur avait été dépouillée de ses écussons armoriés. Première surprise.

«Que se passe-t-il donc, monsieur le marquis? dit-il tout d'abord à son futur beau-père, qu'il rencontra à deux pas de là.

«Il se passe que, grâce au ciel et à l'Assemblée, je ne suis plus marquis, mon cher Vermanton.

«Qu'êtes-vous donc alors, monsieur?

«Le citoyen Vaudou, tout simplement; mais, marquis ou non, je n'en suis pas moins disposé à vous nommer mon gendre.»

Le nouvel arrivant fut quelque temps à se remettre de cette surprise. Il secoua la tête, croyant rêver; puis, la relevant tout à coup, regardant d'un air hautain et dédaigneux qu'il prenait vis-à-vis de ses inférieurs.

«Que parlez-vous encore de mariage, monsieur, lui dit-il, la fille du citoyen Vaudou peut-elle espérer s'allier à la noble famille des comtes de Vermanton?

L'ex-marquis rentra chez lui, étouffant d'humiliation et de colère; il trouva Marie au salon, occupée à broder près d'une fenêtre et d'un air paternel et désolé.

«Arme-toi de courage, mon enfant, lui dit-il avec des larmes dans la voix et en la serrant entre ses bras... Crois bien qu'il n'a pas dépensé de moi de te rendre heureuse... Du courage, ma fille, du courage!»

Marie le regardait la bouche bée et les yeux empourprés.

«De quoi s'agit-il donc? murmura-t-elle avec une vive angoisse au cœur.

«Marie, mon enfant, je vais t'affliger, reprit-il, en n'osant encore aborder la terrible question, mais songe à ta jeunesse, à ta beauté, à ton mérite comptés pour rien, à ta dignité outragée indignement; que cette pensée te donne la force de mépriser l'insensé qui nous méprise!»

«De qui voulez-vous parler, mon père?

«M. de Vermanton a retiré sa parole, il renonce à ta main...»

Vraiment! s'écria la jeune imprudente en lui sautant au cou; il renonce à moi? Ah! Dieu soit loué!

Cette fois, l'expression de la surprise put se lire sur la physionomie de l'ex-marquis comme tout à l'heure sur celle de l'ex-fiancé.

Il crut que sa fille ne l'avait point compris: «Mais votre mariage est rompu, te dis-je, rompu à jamais!

«Je l'ai entendu ainsi, mon père.

«Et tu sembles t'en réjouir!... Tu ne l'aimais donc pas?

«J'ai cru l'aimer un peu... quelque temps... balbutia-t-elle, les yeux baissés, mais...»

«Mais?

«Mais depuis que je t'ai entendu vous contredire sans cesse, même s'emporter contre vous dans les discussions que vous aviez ensemble sur les affaires publiques, oh! ça a été fini! Oui, mon père, c'est depuis ce temps-là, depuis ce temps-là seulement!

«Bonne Marie!

Et Marie courut aussitôt rejoindre son malade:

«Un grand malheur vient d'arriver,» lui dit-elle, le sourire encore sur les lèvres, les yeux encore étincelants de joie.

Elle lui apprit tout, sans croire devoir y mettre de grands ménagements; et, dans un transport sympathique: «Ah! Dieu soit loué!» s'écria-t-elle aussi.

Dependant la maladie de Julien, loin de céder au temps et aux prescriptions de la science, prend une marche inquiétante. Ses émotions trop vives de chaque jour ont allumé son sang; la fièvre ne le quitte plus.

Jusqu'à la grand docteur, selon la prudente habitude de ces messieurs, refusait de se prononcer; enfin, il déclara l'existence d'un danger réel, imminent. L'alarme est au château; Marie, navrée de douleur, ne veut plus quitter la chambre de Julien; et bientôt ses larmes et ses sanglots ont appris à celui-ci l'amour qu'il a fait naître et le péril qui le menace.

Au milieu d'un sommeil profond, léthargique, réveillé en sursaut par la douleur, l'apparition de Marie l'aperçoit, le visage baigné de larmes, à genoux au pied de son lit. Elle pleurait.

«Je le vois, lui dit-il, tout est fini... mais sur qui pleurez-vous?... Le bonheur n'était pas possible ici-bas pour moi; si j'eusse recouvré la santé, il m'eût bientôt fallu... Puis, s'interrompant tout à coup, il s'écria: Ah! si la mort égalise tout; Marie! je vais mourir! non! tu n'ignoreras pas...»

«Tais-toi, dit-elle en posant son doigt tremblant sur la bouche de son ami; tais-toi, je sais tout.»

Et alors saisissant les mains de l'infortuné, les pressant entre les siennes, la chaste, la tendre Marie, d'un air solennel, courba son front vers celui du malade, et déposant le premier baiser de l'amour sur des lèvres déjà refroidies par la mort: «Nous voilà unis,» s'écria-t-elle, et elle s'évanouit.

Mais Julien n'avait été condamné à mort que par ses médecins, et la nature cassa l'arrêt. Son retour à la santé, la certitude d'être aimé, l'opinion politique du père de Marie, le départ du comte de Vermanton, tout pour lui semblait devenir un présage de bonheur. De si douces espérances ne se réalisèrent point cependant. Les romans écrits ont presque toujours un heureux dénouement; il n'en est pas ainsi des romans en action qui se passent dans le monde.

Le citoyen Vaudou reçut fort mal les pro-

positions de M. Julien; en vain ce dernier lui dit: «Nous avons les mêmes principes; je pense, ainsi que vous (et j'ai encore plus d'intérêt que vous à le penser), que tous les hommes sont égaux. Ainsi donnez-moi votre fille. Vous seriez indigne du nom de patriote et d'homme sans préjugés, si, pour quelques milliers d'écus que vous avez de plus que moi, seule différence qui peut exister entre nous aujourd'hui, vous sacrifiez le bonheur de votre enfant et le mien. Au nom de l'humanité, de la raison...» Il allait poursuivre son éloquent plaidoyer, lorsqu'au nom de la raison et de l'humanité, l'ex-marquis le fit prendre par les épaules et mettre à la porte du château.

Dans un style qui se ressentait un peu de l'époque, Julien furieux écrivit à Marie: *«Votre père est un barbare; suis-je donc moins que lui pour exciter ses mépris? Je vous aime, vous m'aimez; que fallait-il de plus pour nous unir? Il a blâmé la conduite du comte de Vermanton; elle était moins insensée que la sienne. Malheur aux parents que les honneurs ou les richesses rendent sourds aux cris de l'amour et de la nature!»*

Marie était à peu près de son avis; mais cela ne suffisait pas. Pour surcroît de malheur, son père surprit la lettre. Il jugea la situation grave et sa fille en danger. Chargé en ce moment par les autorités municipales de fournir des défenseurs volontaires à la patrie, il mit Julien en tête de la liste.

Bon gré, mal gré, pauvre Julien, te voilà donc soldat! Que devint-il? Je l'ignore; sans doute il fit son devoir, fut brave, se comporta en héros, se fit tuer; ainsi n'en parlons plus et revenons à Marie, objet principal de ce récit.

Le temps, ce grand consolateur, ce grand destructeur, ce grand magicien, amena bien des changements dans le château de Vaudou. La révolution était en marche, et dans sa course sanglante écrasait sous ses pieds jusqu'à ses fondateurs. L'ex-marquis se trouvant en butte à des délations continuelles; on lui reprochait la tiédeur de son républicanisme; tout le corps de la roture outragé dans la personne de Julien. Il crut conjurer l'orage, prêt à foudroyer sur lui, en sacrifiant sa fille; et Marie, pensant sauver les jours de son père, devint l'épouse d'un homme qui ne ressemblait à Julien que par la naissance, et au comte de Vermanton que par la fougue de son caractère; mais alors il se trouvait à la tête du parti régnant.

C'était en vain que le citoyen Vaudou avait cru se donner un défenseur dans son gendre; homme faible mais honnête, quoique dévoué à la république il refusait d'accepter à sa place le despotisme anarchique. Il fut jeté dans un cachot.

A ses côtés, sur la paille, gémissait un autre malheureux.

«Est-ce bien vous, marquis? s'écria le comte de Vermanton, car c'était lui-même; par quel changement de fortune ou d'opinion, vous trouvez-vous ici?

«Mon ami, j'ai voulu sauver la république.

«Et moi, la monarchie.»

Le même jour le vit tous deux périr sur l'échafaud.

Lecteur, ferme les yeux sur cette époque désastreuse; laisse s'écouler vingt années de troubles, de gloire et d'infortunes, et suis-moi dans les murs de Paris.

Vois-tu dans cette maison modeste, en face de ce brillant hôtel, une tendre mère écoutant les plaintes, partageant les chagrins d'un fils unique, son seul ami? Cette bonne mère, c'est Marie; ce bon fils, c'est le doux fruit de son malheureux hymen. Veuve et réduite à la condition la plus humble, ne subsistant que par le travail de son fils, ses succès dans les arts lui font espérer un avenir meilleur; mais sa situation présente est aggravée encore par une folle passion d'amour, à laquelle, cette fois, elle ne prend que sa part de mère. Son Gustave aime la fille unique d'un homme dont le rang, dont la fortune considérables, lui interdisent tout espoir.

Parvenu sous l'Empire, par son mérite seul, aux plus hauts emplois dans la carrière militaire, rallié au gouvernement des Bourbons, pair de France, ami du roi, le duc de Stélin consacrait tous les instants de ses glorieux loisirs à diriger la brillante éducation de sa fille Amélie. Gustave, choisi par lui pour l'instruire dans les secrets du dessin et de la peinture, ne tarda pas à concevoir l'amour le plus violent pour son élève. Le duc en fut instruit, et son orgueil s'en révolta. Non content de banir l'artiste de sa maison, il résolut de tout mettre en œuvre pour arracher du cœur d'Amélie un sentiment naissant qui faisait rougir de honte son front patricien.

De son côté, Marie, avec ses tendres ménagements dont une femme, et surtout une mère sait si bien entourer ses paroles de consolation, cherchait à calmer l'esprit fougueux et le cœur exalté du jeune peintre. «Mon ami, mon Gustave, où peut te conduire cet

amour insensé ? Le fils d'une pauvre veuve sans nom et sans fortune peut-il aspirer à la main de l'héritière du duc de Stéfin ? Elle l'aime, dis-tu ; mais, mon fils, l'amour seul peut-il donc tout légitimer ? Vos combats de pénétration à deux ont fait tomber sur nous le poids de ton Amour. Jamais il ne consentira à une pareille mésalliance ; si ne le peut, il ne le doit pas, Gustave, ta mère conçoit toute l'étendue de tes chagrins et les partage. Les souvenirs de ma jeunesse me rappellent des douleurs semblables aux tiennes ; mon cœur déchiré comme le tien. Que mon exemple t'affermisse et t'inspire le courage de la résignation.

Elle allait continuer ; un valet, sorti du brillant hôtel qui faisait face à sa demeure, lui remit une lettre. Elle était du duc de Stéfin. Il s'y plaignait amèrement de la conduite du jeune homme, déplorait les désagréments d'un tel voisinage, et finissait par déclarer que si le *vil éducatrice* de sa fille ne consentait à s'éloigner volontairement et sur le champ, il se verrait contraint par des moyens en son pouvoir.

Marie, au désespoir, tremblante pour son fils, relisait encore cette fatale missive, lorsque les caractères d'une écriture connue vinrent réveiller dans son cœur un souvenir doux et cruel à la fois. Elle rêvait à ce singulier rapprochement, quand un second domestique entra et lui annonça la visite du duc de Stéfin en personne.

Après le départ de son message, le duc avait réfléchi qu'une simple lettre, quels qu'en fussent les termes pressants, ne pouvait avoir l'autorité de sa présence et de sa parole. D'ailleurs cette lettre, adressée à la mère, ne pouvait-elle être interceptée par le fils ? Cette dernière considération le décida.

À son approche, confus, étonné, Gustave disparut, et le général-duc, la prestance haute et fière, dans un costume d'apparat qui seul eût suffi à rappeler son rang et ses titres, par conséquent l'insolence du piédestal qui s'attaquait à sa fille, fit son entrée dans la chambre modeste, où Marie, tremblante, le regard le visage rouge de crainte et le front baissé.

— Madame, lui dit-il, je viens savoir quelle est votre résolution. Osez à regret que je vous aillige, madame ; mais ne me contraignez pas de prendre un parti sévère vis-à-vis d'un jeune insensé. Votre fils ose aimer une fille ; bien plus, abusant de sa jeunesse et de son inexpérience, il ose s'en faire aimer ! La fortune, le nom, le rang, rien ne l'arrête !

— Hélas ! monsieur le duc, répondit Marie, qui, remise de son trouble, avait eu le temps d'examiner attentivement son noble visiteur, si mon fils est coupable, je ne prétends point le défendre ; mais l'amour est un sentiment involontaire, et la jeunesse lui peut servir d'excuse.

— Un artiste ! a-t-il donc pu croire une telle alliance possible ?

— A notre âge, monsieur, on peut n'éprouver que son ambition ou sa vanité, au sien on ne consulte que son cœur, et le rang de la femme aimée est oublié facilement.

— Ainsi, madame, vous approuvez la conduite de votre fils ?

— Je n'approuve rien, monsieur ; je compatis à ses chagrins, à ses tourments ; je respecte l'ordre social établi, mais mon fils n'eût jamais l'intention de le troubler. Crois-je que par son amour il a mérité l'exil ? Soyez pour lui un juge indulgent, monsieur. Vous avez eu son âge, vous avez aimé sans doute ; ne consultez-vous alors que la raison et les convenances ?

Dans ce moment un rougeur subite colora le front de l'homme puissant. Cependant, d'un ton ferme et décidé :

— Madame, répéta-t-il, votre fils aime ma fille ; ils ne peuvent habiter le même lieu ; qu'il s'éloigne ! qu'il s'éloigne !

— Vous lui avez fermé votre maison ; cela ne vous suffit-il pas, monsieur ?

— Mais il peut encore voir ma fille ! il peut lui écrire ! qui sait s'il n'a pas, ou déjà, cette audace ?

Marie courba la tête plus profondément.

— Vous ne répondez point, madame ?... Ici, notre devoir, notre intérêt à tous deux ne sont-ils pas communs ? Ne devons nous pas nous lier pour empêcher ce qui ne peut être pour eux qu'une source de malheurs ? J'en appelle à votre loyauté, madame, à votre cœur de mère !... il lui a écrit !... Convenez-en.

— Je ne puis le nier.

— Une lettre !... le misérable !... il a osé !

— Mais ce n'est point à votre fille, monsieur le duc, que cette lettre a été remise. Elle est entre ses mains.

— Entre vos mains, madame ! montrez-la-moi ; je l'exige.

— La voici, dit alors la mère de Gustave, après avoir tiré de son secrétaire un papier enveloppé avec soin ; prononcez donc sur le sort de celui qui l'écrivit.

Et le duc, après l'avoir ouverte avec empressement, lut ce qui suit :

« Votre père est un barbare ; mais je donc moins que lui pour exciter ses mépris ! Je vous aime, nous ne nous aimons pas, mais je suis pour vous venir ! Il a blâmé la conduite du comte de Vermandois ; elle était moins insensée que la sienne. Malheur aux parents que les honneurs ou les richesses rendent sourds aux cris de l'amour et de la nature !

« Signé Julien. »

Étonné, il leva les yeux : « Marie ! Marie ! est-ce vous ? »

— Oui, monsieur le duc, oui, c'est moi, moi que vous voulez priver d'un fils ! d'un fils, le seul être qui m'aime aujourd'hui sur la terre.

Le duc porta la main à son front et resta un instant immobile et silencieux. Pendant cet instant, tous les jours de sa jeunesse défilèrent rapidement devant lui. Il revit la chaumière où il était né, et qu'il avait quittée sans regrets, sans regarder derrière lui, croyant que la fortune l'appelait à elle dans la petite ville de Toucy. C'était été son premier mirage, sa première époque d'ambition. Quels doux rêves il faisait alors en cultivant son petit jardin tout fleuri, en parcourant les campagnes, monté sur son cheval Bruno ! Mais soudainement le malheur était venu le réveiller. Ruiné, déshonoré, son parrain prenait la fuite, et il l'avait laissé partir seul. Fugitif à son tour, sans état, sans asile, sans pain, il se retrouvait devant une église de village ; de cette église, vêtue de blanc comme une sainte madone, une jeune fille était sortie ; elle avait écouté ses plaintes et elle avait eu pitié de lui ; elle lui avait donné un asile, un état, elle avait ressuscité son espoir dans l'avenir ; pauvre, elle l'avait tiré de la misère ; malade, elle l'avait soigné ; il lui devait la vie ; il lui devait bien plus : noble, riche et belle, elle l'avait aimé, lui, le vagabond, lui, le fils d'un paysan ! La voilà mère maintenant, et elle lui crie grâce pour son fils. La repoussera-t-il donc ! sera-t-il ingrat envers tous ses bienfaiteurs, fatal à tous ceux qui l'ont aimé ?

Et devant ces souvenirs, le cœur de l'illustre soldat se gonflait de longs soupis s'échappaient de sa poitrine, ses doigts, qui volaient encore la figure, se mouillaient de larmes.

Enfin ces larmes, ces sanglots, il cessa de les contenir et tout à coup, les mains jointes, pliant le genou devant la mère de Gustave :

« Pardon pour le duc de Stéfin ; sent-il à pu vous méconnaître, vous offenser ; mais c'est Julien qui vous demande grâce pour lui ! Puis, il ajouta, en souriant au milieu de ses pleurs : Marie, chère Marie, la fille du pauvre Julien peut-elle espérer de s'unir au petit-fils du marquis de Vauion (1) ? »

(1) Cette historiette, une des premières œuvres de l'amour, faisait ainsi que d'autres récits reproduits dans ce volume, des anciens contes philosophiques et moraux de Jonathan le Visionnaire. Malgré son peu de valeur littéraire, elle était appelée à jouer dans notre théâtre moderne un rôle assez important, à devenir la cause innocente d'une révolution dramatique. Une mésalliance a fourni le sujet d'un vaudeville intitulé : Julien ou l'Épingle à cinq ans d'entr'acte, représenté en 1823. Cette pièce, qui violait, ouvertement, brutalement, une des unités d'Aristote, obtint un grand succès, et donna le signal de la révolte à cette foule de vaudevilles et de drames à l'époque qui, depuis plus d'un quart de siècle, ont inondé le théâtre, au détriment de l'art, peut-être.

LA PRESSE.

Montreal.

VENDREDI, 2 SEPTEMBRE 1864.

A nos abonnés.

Nous prenons la liberté de faire un appel à ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore liquidé le montant de leur abonnement au journal La Presse. A la veille d'agrandir le format de notre feuille et de faire diverses améliorations qui vont augmenter considérablement nos dépenses, nous n'hésitons pas à en appeler à leurs sympathies pour nous faciliter ces divers changements. Nous ne doutons pas que leur empressement à répondre à notre appel n'égalise les efforts que nous faisons pour mériter leur patronage.

LA PRESSE.

Montreal.

VENDREDI, 2 SEPTEMBRE 1864.

A nos abonnés.

Nous prenons la liberté de faire un appel à ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore liquidé le montant de leur abonnement au journal La Presse. A la veille d'agrandir le format de notre feuille et de faire diverses améliorations qui vont augmenter considérablement nos dépenses, nous n'hésitons pas à en appeler à leurs sympathies pour nous faciliter ces divers changements. Nous ne doutons pas que leur empressement à répondre à notre appel n'égalise les efforts que nous faisons pour mériter leur patronage.

Situation du Canada.

Nous nous empressons de reproduire un article remarquable que le *Courrier des Etats-Unis* vient de consacrer à la situation du Canada.

Le patriotisme qui brille dans tout cet écrit, donnera peut-être du cœur à ceux de nos compatriotes qui croient qu'on ne s'occupe du Canada-français nulle part. Or quand le *Courrier* s'occupe de nous, c'est presque la France qui parle. Le *Courrier* est dans le journalisme la sentinelle de la vieille mère-patrie sur le continent américain.

Cependant, nous aurions tort de ne pas faire remarquer à nos lecteurs que nous croyons le *Courrier* dans l'erreur, lorsqu'il croit que des trois maux proposés, la division du Bas-Canada en trois serait le moindre. Après la confédération de toutes les provinces, nous ne pouvons rien imaginer de plus contraire à l'expansion de l'élément français. Au reste le Bas-Canada y serait opposé comme un seul homme, de même qu'il est opposé à la confédération de toutes les provinces, et nous ne sommes pas aussi près de la Confédération que le *Courrier des Etats-Unis* le pense. Ceux qui ont trahi le Bas-Canada en seront quittes pour recevoir de l'histoire la fustigation qu'ils méritent et que le *Courrier* leur fait si vivement entrevoir dans la dernière phrase de son article.

Voici l'article du *Courrier des Etats-Unis* : Nous avons déjà mentionné, bien qu'en termes très brefs, les changements considérables qui s'opèrent en ce moment au Canada. Nous avons toujours eu le dessein de revenir sur ce sujet, mais les événements qui se passent sous nos yeux nous ont empêchés jusqu'ici de consacrer à la véritable révolution qui s'accomplit sur les bords du St. Laurent les réflexions qu'elle mérite.

Il n'est pas un Français que ne s'intéresse au Bas-Canada, à ce pays où se parle notre langue, où dominent encore nos vieilles institutions, où l'on retrouve la France à chaque pas. Les fils des quelques braves qui ont soutenu en Amérique la gloire du nom français, alors obscur en Europe, ont droit à toutes nos sympathies. A ce titre, rien de ce qui intéresse leur avenir ne saurait nous être étranger.

Tous nos lecteurs savent le motif du malaise qui rend depuis quelques années tout gouvernement à peu près impossible au Canada. Lorsque le Haut et le Bas-Canada ont adopté la constitution qui les a régis jusqu'à présent, le second était plus peuplé que le premier ; c'était donc un véritable avantage au Haut-Canada que de lui accorder la représentation égale. En peu d'années, le Haut-Canada a dépassé de beaucoup la population de son voisin de l'est, et s'est irrité de n'avoir pas une représentation basée sur le chiffre de ses habitants. Les Canadiens-français ont repoussé ses prétentions, jugeant avec raison que cette concession donnerait aux anglo-saxons du Haut-Canada une prépondérance funeste à leurs propres intérêts. Il en est résulté une lutte qui a amené des tiraillements sans nombre, et qui a engagé tous les hommes capables des deux sections à rechercher une nouvelle solution.

Trois solutions se présentaient d'abord à l'esprit :

- 1o. Continuation de l'union des deux Canadas, en accordant à la province de l'ouest la représentation basée sur la population ;
- 2o. Confédération de toutes les provinces de l'Amérique Britannique ;
- 3o. Formation et union de trois provinces, le Haut, le Moyen et le Bas-Canada.

La première solution sacrifiait les intérêts du Bas-Canada, et c'est la seconde qui a été adoptée. La troisième n'a pas même été mentionnée au parlement. A notre avis pourtant, c'était la meilleure.

Si le Canada français lutte avec peine contre le Canada anglais, quelles difficultés n'éprouverait-il pas à se défendre contre toute l'Amérique Britannique réunie ? Il y aura dans le congrès des provinces non-seulement des hostilités d'intérêts, mais encore des inimitiés de race et de religion. Le Bas-Canada se trouvera à peu près seul contre tous. Il doit réfléchir aussi sur cette grave hérésie en matière de confédération, hérésie avancée par M. Brown : que les gouvernements locaux seront les délégués du gouvernement central ; c'est au contraire le dernier qui doit être le délégué des gouvernements locaux. Si les vues de M. Brown étaient adoptées, le Bas-Canada français et catholique ne tarderait pas à se trouver à la merci des autres provinces anglo-saxonnes et protestantes.

La troisième solution que nous avons signalée épargnait tous ces inconvénients. On aurait très aisément formé un Canada Central en prenant un peu du territoire du Bas-Canada. Dans cette nouvelle province, l'élément français eût été, il est vrai, inférieur à l'élément anglo-saxon, mais des questions d'intérêt commun auraient forcément rapproché le Canada

Central du Bas-Canada et dans une foule de circonstances, l'équilibre eût été rétabli. Le Haut-Canada, qui a tout à gagner à la Confédération, aurait montré beaucoup de répugnance pour ce nouvel état de choses, mais il était temps de lui faire entendre raison, tandis que le Bas-Canada pouvait encore balancer constitutionnellement son influence. Aujourd'hui, il n'y a plus à peser ; la Confédération est à peu près résolue, et une conférence va se tenir à ce sujet à Charlottetown, dans l'île du Prince Edouard.

Il nous reste à souhaiter que la Confédération soit constituée de telle sorte que le Bas-Canada y perde le moins possible. Il a de grandes ressources et peut encore se faire la partie belle. Le premier point est d'encourager l'émigration de langue française et catholique, la langue et la religion étant les deux armes défensives les plus puissantes pour préserver une nationalité : loin de nous la pensée de donner aux Bas-Canadiens des conseils d'intolérance ; nous indiquons seulement le genre d'émigration qui leur convient le mieux et le plus propre à soutenir leur influence. On reproche avec quelque raison aux Canadiens-Français de ne pas assez accueillir l'émigration ; ils s'en délient. Que cette défiance soit ou non justifiée par des précédents, ils feront sage de s'en défaire. Depuis dix ans, la population du Bas-Canada s'est énormément accrue par ses seules forces ; il aurait conservé sa prépondérance, au lieu de voir sa propre autonomie menacée par une Confédération presque totalement anglaise, s'il avait mieux encouragé l'émigration. Celle-ci aurait triple les produits et l'industrie du Bas-Canada, qui ne perdrait pas chaque année des habitants par une émigration regrettable aux Etats-Unis.

Nous espérons que le Canada français traversera heureusement cette grande crise. Il est placé entre deux grands dangers : la Confédération des provinces anglaises, d'une part et les Etats-Unis, de l'autre. Ce ne sera pas trop de toute la sagesse, de toute la fermeté, de toute l'audace et de toute la prudence de ses hommes d'Etat pour empêcher sa nationalité d'être engloutie dans l'un ou l'autre de ces deux grands océans. A Dieu ne plaise que ce funeste jour arrive ! Les peuples seuls qui n'ont pas de passé n'ont pas d'avenir et le Canada français a un glorieux passé ! Il a fallu tout l'acharnement des puritains de la Nouvelle Angleterre, appelant à leur aide toutes les forces de la métropole, pour écraser la poignée de braves de Montcalm. Sous la domination anglaise, entouré de pièges et de périls, le Bas-Canada a su conserver sa langue et sa nationalité. Ce passé engage, et l'histoire infligerait sa fustigation aux hommes dont l'imprudence et l'ambition amèneraient la ruine du Canada français.

Comté de Jacques-Cartier.

La nomination a lieu demain dans ce comté, à Ste. Geneviève.

Jusqu'à présent, M. Gaucher est le seul candidat sur les rangs, et nous ne croyons pas qu'il y ait d'opposition.

Les aspirants aux sièges parlementaires viennent de plus en plus rares. La fréquence et le coût ruineux des élections, la vulgarisation de l'honneur par l'élection de nullités politiques ou de laideurs morales, en sont sans doute les causes.

De sorte que certains gens qui ne demandent que l'abaissement du niveau moral, politique et national, peuvent se féliciter de voir que l'unanimité ne provient pas de l'uniformité d'opinion, mais des effets désastreux d'un système de corruption et d'abaissement effroyables.

Pour notre part, nous dirons franchement que nous croyons n'avoir qu'une chose à reprocher à M. Gaucher ; c'est d'être guidé par l'esprit de parti et de ne pas dire franchement et ouvertement ce qu'il pense au sujet des projets de changements constitutionnels du ministère.

Nous sommes étonné que M. Gaucher n'ait pas publié une adresse dans les journaux ; car les circonstances n'ont jamais exigé autant qu'aujourd'hui une profession de foi de la part des candidats.

Cela nous surprend d'autant plus que le silence même de M. Gaucher est un aveu qu'il pense de la situation actuelle ce qu'un patriote doit en penser. Or, croire la patrie en danger et ne pas le dire, n'est pas de nature à nous inspirer une confiance extrême.

Cependant, nous croyons qu'il faudra que M. Gaucher se dépouille de sa respectabilité et du sentiment national qui lui remue le cœur, avant de devenir un des valets de nos ennemis politiques. Au reste, il sera entraîné comme la plupart des autres, à fouler à ses pieds l'esprit de parti pour suivre, tête haute, le sentier national.

La conférence de Charlottetown.

MM. Galt, Cartier, John A. McDonald et Brown...

L'élément français s'y trouvera représenté dans la proportion d'un contre 12...

La politique de l'Angleterre.

Les partisans de la confédération n'ont cessé de répéter que leur projet nous assurait la protection de l'Angleterre...

Pour notre part nous n'avons jamais compris sur quoi ils basaient leurs espérances.

Au contraire, ils nous a toujours paru évident que l'Angleterre saisirait cette occasion de nous abandonner à nos propres ressources.

Il n'y a que quelques jours, Lord Ellenborough, un des défenseurs des Canadiens-français dans le parlement anglais...

Les journaux d'Angleterre n'ont cessé, d'un autre côté, de nous répéter que la confédération serait bien accueillie en Angleterre...

Maintenant nous venons de lire sur le Times, de Londres un article où il montre :

10. Que les possessions de l'Angleterre dans l'Amérique britannique du Nord, sont les seules au monde qu'il lui soit impossible de défendre...

20. Que l'Angleterre ne retire pas assez d'avantages de la possession du Canada pour qu'il vaille la peine de le défendre quand même.

30. Que la présence de quelques milliers de soldats, est de nature à provoquer les attaques des Américains, qui ne demanderaient pas mieux que de se donner la gloire d'entourer un régiment britannique et de le faire prisonnier.

40. Que dans le cas où la guerre éclaterait entre l'Angleterre et les Etats-Unis, l'Angleterre consentirait peut-être à nous prêter l'assistance de sa flotte de guerre...

50. Qu'en conséquence le Canada doit avoir une conférence à ce sujet avec la métropole.

L'échafaudage sur lequel le Times a élevé son argumentation croûle de lui-même. Aussi longtemps que nous resterons partie intégrale de l'empire britannique, le devoir et l'honneur commandent à l'Angleterre de nous défendre.

Il n'y a certes pas d'autre alternative que celle de nous donner notre indépendance, si on ne veut pas nous défendre ; et nous n'aurons pas à craindre alors que les querelles de l'Angleterre avec les Etats-Unis, nous assujettissent aux conséquences désastreuses d'une invasion yankee.

Dans tous les cas, tout présage que nos relations vont changer avec l'Angleterre, et la déclaration d'indépendance du Canada nous viendra peut-être avant longtemps de la métropole même, sans que nous nous soyons donné le trouble de la lui demander.

C'est la conséquence absolue des vues égoïstes qui prédominent aujourd'hui dans les cercles politiques de l'Angleterre.

Les résultats de l'excursion d'en bas.

Voici l'opinion que s'est formée notre confrère de la Gazette de Soré, sur les projets de confédération, en attendant les discours de

quelques uns des promoteurs de ces projets : "L'idée dominante de MM. Tilley et McGee et qui ressort de tous leurs discours, est d'opérer la confédération dans le but de ne former qu'un seul peuple, non, bien entendu, au profit de l'élément français. Nous savons depuis longtemps que telles sont les vues de M. McGee, mais quelque soit son talent oratoire, nous ne croyons pas qu'il soit assez honnête d'état pour parvenir à son but, quand même il serait possible de nous noyer."

"Quant à M. Tilley, il ne connaît pas encore les Canadiens-français. Lorsqu'il aura un peu étudié notre peuple, il verra qu'il faut compter avec nous, et nous ne doutons pas qu'avec le tact qu'on lui reconnaît, il ne modifie ses vues. Mais nos hommes politiques ont besoin de veiller à nos intérêts nationaux de bien près, car ces intérêts ne seront certes pas protégés par les hommes des autres origines."

Ca y est !

Nous avons regretté de voir qu'une certaine partie de nos compatriotes fut disposée à entrer en négociations avec nos ennemis et à remettre notre constitution entre les mains de l'Angleterre, parce que nous supposons que la Haut-Canada aurait la finesse de cacher son jeu et qu'il ne jetterait le masque que lorsqu'il serait muni de la constitution, telle qu'il aurait su la faire préparer en Angleterre.

On lit dans le Globe : "L'idée fondamentale de la constitution des Etats-Unis est que le gouvernement central est le produit de la délégation, et qu'il tire ses pouvoirs des Etats souverains qui composent l'union."

"La politique ministérielle est de faire du gouvernement fédéral le gouvernement souverain et du gouvernement local le pouvoir délégué, et il n'y a rien qui pourrait rendre nécessaire une modification de cette politique."

D'un autre côté, on lit dans le plus considérable des journaux conservateurs anglais, la Gazette de Montréal :

"Le Globe, de l'Ontario, ne parlant pas sans l'autorité du président du Conseil, supposons-nous, dit que si un projet d'union est formé à Charlottetown, ce sera un projet d'union législative. Et nous croyons que la tendance de l'opinion publique en Canada depuis la prorogation du Parlement est décidément dans le même sens."

Nous le dirons franchement aux ministres, de tels articles publiés par des journaux aussi importants, sont de nature à alarmer profondément notre population, à la détourner de la confédération qu'elle est disposée à considérer avec faveur et à accepter sur des bases équitables, et nous ne remplissons notre devoir ni envers le pouvoir, ni envers le public, si nous ne protestons énergiquement contre les théories du Globe et de la Gazette. Ces théories pervertissent le système fédéral dans sa source même, le dénaturent complètement, lui enlèvent toutes les garanties qu'il contient pour l'autonomie des races et la liberté des Etats. C'est l'unité à peine déguisée, c'est l'effacement graduel des démarcations provinciales et des distinctions nationales, c'est la concentration de tous les pouvoirs entre les mains de la majorité, sans protection pour les minorités."

Si les pouvoirs doivent descendre du gouvernement central aux gouvernements locaux, au lieu de remonter des gouvernements locaux au gouvernement central, si la souveraineté appartient à celui-ci au lieu d'appartenir aux Etats, il n'y aura pas de confédération, il n'y aura qu'un pouvoir unique déléguant quelques-unes de ses attributions secondaires à des municipalités provinciales, complètement asservies à sa volonté et dominées par son omnipotence."

Si M. Brown ou d'autres méditent de nous imposer une union législative de toutes les provinces, qu'ils nous fassent grâce des hypocrisies, et qu'ils n'essient pas de nous faire accepter une union législative réelle sous le nom de confédération. Pour qu'il y ait confédération, il faut qu'il y ait un certain nombre d'Etats souverains, indépendants, déléguant une partie définie de leurs droits et de leurs pouvoirs à un gouvernement central ; si l'on renverse les rôles, si l'on ôte la souveraineté aux Etats pour la transférer au pouvoir central, on supprime l'indépendance des uns et on continue l'omnipotence de l'autre. Les gouvernements locaux deviennent de grands corps municipaux à la merci du pouvoir central, sans liberté réelle dans leurs propres affaires et sans poids sur les destinées générales.

A ce compte-là le Bas-Canada deviendrait un simple arrondissement administré par un corps délégué par le gouvernement des provinces britanniques. Nos droits, nos institutions ne seraient plus protégés que par des fonctionnaires subalternes charitablement préposés à leur salut par le souverain. Nous pourrions faire des règlements, mais les lois seraient faites par le pouvoir de qui nous viendraient à la fois les biens et les maux, les libertés restreintes et les lourdes charges, la faculté de commander dans les choses secondaires et le devoir d'obéir dans les choses importantes.

Nous ignorons quelle importance il faut attacher aux articles que nous citons, nous ne voulons pas contribuer à leur en donner plus qu'ils n'en ont peut-être, mais nous ne pouvons les laisser passer sans exprimer le vif sentiment de mécontentement et d'inquiétude qu'ils ont fait naître dans la portion la plus éclairée de l'opinion, dans celle même qui est la plus favorable à la confédération. De tels articles sont de nature à créer la plus fâcheuse impression au sein de notre population, et à favoriser les menées des ambitieux, qui cherchent à la préjuger contre le changement constitutionnel qu'on veut opérer.

Notre population a montré depuis trois mois, en face de la révolution politique que le pouvoir lui a proposé d'accomplir, une sagesse et une confiance dont on doit lui savoir gré et dont il y aurait une haine lâcheté, de la part de qui que ce soit, à abuser à aucun degré. Il n'y a pas seulement que nos chefs qui soient tenus à ne point faillir à cette confiance ; M. Brown est tenu aussi lui, en honneur, à ne point nous faire repentir de la tolérance et de la libéralité que nous lui avons témoignées, malgré tout ce qu'il a dit et fait contre nous. On doit le reconnaître, notre population qui a été la première et longtemps la seule sur ce sol à aimer et à pratiquer la liberté, a compris de suite, malgré tout ce qu'a d'alarmant et de forcément incertain pour elle tout changement constitutionnel, la nécessité d'une transformation, la nécessité d'un établissement politique plus vaste et plus solide. Elle a vu le but à travers toutes les complications, au-dessus de tous les dangers, et elle attend avec patience qu'on lui soumette la constitution politique qui doit permettre d'atteindre ce but sans mettre en danger rien de ce qui lui est cher. C'est là un grand exemple de sens et, si cela peut se dire, de courage politique qu'elle donne, après tous ceux qu'elle a déjà donnés. Mais si on la trompait, le réveil serait terrible.

Que les articles du Globe et de la Gazette expriment ou non la pensée de quelques-uns des ministres, nous devons déclarer, pour prévenir toute fausse impression chez ceux qui sont étrangers à notre population, qu'elle n'acceptera jamais ni une union législative de toutes les provinces, ni l'étrange confédération équivalente à une union législative, préconisée par le Globe. Pour résister à un tel projet, on nous trouverait unanime, et réunis à tous ceux des autres origines qui veulent préserver leur autonomie nationale et leur indépendance provinciale, nous le briserions.

Nous ne cherchons pas à savoir si les articles du Globe et de la Gazette ont été inspirés par quelques-uns des ministres, nous croyons seulement pouvoir dire à nos chefs, au nom du Bas-Canada :

"Comptez sur nous comme nous comptons sur vous ! Si on veut quelque part vous imposer des conditions désavantageuses pour notre nationalité, si vous sentez une pression trop forte en ce sens soit au sein du ministère, soit venant de l'extérieur, brisez l'entente, rompez les négociations et rejetez-vous résolument sur le Bas-Canada, il vous soutiendra."

La Minerve avait cru prendre M. Perreault dans ses filets. Celui-ci a bondi comme un poisson habitué aux grandes eaux du Richelieu et est retombé en plein patriotisme. La Minerve jette de nouveau ses filets ; mais avec une hésitation qui comporte un nouveau fiasco. Pauvre Minerve, nommez-nous donc un seul homme qui soit prêt à se déclarer, comme vous, pour la confédération, sous l'importé

quelle forme de gouvernement ! Nous reviendrons sur ce sujet.

La Minerve s'accapare encore M. Gaucher, comme elle s'est accaparé M. Perreault. Prétend-elle que M. Gaucher est, comme elle, pour la confédération sous n'importe quelle forme, ou pour les projets du ministère, tels qu'exposés par le Globe ? Nous parierions cent contre un qu'elle se trompe. Au reste, que dit M. Gaucher ? Qu'il parle pour lui-même, ce sera mieux. Elu par acclamation hier, il le sera pendant longtemps, s'il se montre patriote et bon canadien-français, comme nous en avons l'espoir.

Il faudra en venir là.

Nous avons fondé notre opposition quand même à la confédération sur trois raisons :

10. Parce qu'en principe, nous sommes contre toute confédération, et que nous reconnaissons avec le Herald même, que cette forme de gouvernement est mauvaise, comme le prouve l'histoire de tous les pays qui l'ont adoptée.

20. Parce que nous savions bien qu'entrer en négociations avec un ennemi quatre fois plus nombreux que nous, et remettre notre sort entre les mains de la métropole, c'était nous préparer une existence des plus désavantageuses et marcher à l'anéantissement national.

30. Parce que, quand bien même les attributions du gouvernement fédéral nous laisseraient la pleine jouissance de nos droits nationaux et de nos institutions, cela n'empêcherait pas les Canadiens, les chefs surtout, de s'agglifier pour être quelque chose dans le gouvernement ou la législature fédérale.

40. Parce qu'en supposant même que ce dernier résultat ne serait pas à craindre, il n'en serait pas moins vrai que de l'aveu même des partisans de la confédération la moins défavorable, une certaine catégorie d'intérêts — les intérêts communs et généraux — seraient assujettis à l'action de la législature centrale, où nous serions dans la proportion d'1 contre 5, et qu'en conséquence c'est folie d'entrer dans tout arrangement où nos intérêts matériels les plus vitaux, loin de se trouver sous notre contrôle se trouvent sous le contrôle, de nos ennemis.

50. Parce que d'après la nature même des projets ministériels et les déclarations de Sir E. P. Taché, la confédération en perspective doit nous mettre à la merci de la majorité britannique, car, a dit Sir E. P. Taché, la constitution déléguera le pouvoir souverain à la législature centrale ou au congrès.

Telles ont été et telles sont encore, succinctement, nos raisons pour être contre tout projet de confédération.

Maintenant, des adhérents à la cause anti-fédérale, viennent de tous côtés. Les uns, c'est parce qu'ils croient que la confédération leur fera perdre le siège du gouvernement, tellement qu'on nous assure que tous les membres du district d'Ottawa sont contre la confédération. Les autres se rangent sous le drapeau bas-canadien pour l'une des cinq raisons que nous venons de donner. Le Canadien, par exemple, prend celle qui est la meilleure, au point de vue de ceux qui ne sont pas en principe, contre le système fédéral. Il entrevoit que les projets de nos ennemis seront inacceptables. Il avait bien pu pardonner à Sir E. P. Taché de déclarer qu'à la législature centrale appartiendrait le pouvoir souverain. Ses sympathies personnelles et l'indulgence qu'il avait promise au ministère, avaient fait taire son patriotisme. Mais en voyant la Gazette et le Globe prendre avantage des imprudentes concessions de MM. Taché et Cartier pour en tirer les conséquences les plus naturelles et les plus logiques, il fait bien le dire, du moins pour ce qui regarde le Globe, son sens du devoir et de l'honneur s'est révolté et il a arboré franchement le drapeau de l'opposition la plus entière à toute confédération basée sur la souveraineté de la législature fédérale, c'est-à-dire à toute confédération possible ici.

Nous croirions ennuyer nos lecteurs en énumérant de nouveau les raisons pour lesquelles il est évident que tout patriote, et le Canadien peut-être avant tout, doit repousser de tels plans de confédération. L'Union fédérale du Globe ne nous serait pas plus préjudiciable que l'union législative proposée par la Gazette de Montréal, et c'est avec raison que le Canadien les a tous deux et d'un même coup repoussés et condamnés dans le remarquable article que nous avons reproduit avant-hier.

C'est un progrès immense dans l'opinion, et le temps n'est pas éloigné où l'on sera logique jusqu'aux dernières limites du devoir et de la raison.

Une union fédérale basée sur les principes de la constitution américaine, c'est-à-dire sur la souveraineté des Etats, ne nous serait pas plus avantageuse que l'union de la Louisiane.

ainsi dans la confédération voisine ne l'a été à cette époque. L'union des latitudes tempérées de l'Amérique; et ceux qui repoussent le sort que nous ferait violemment une union législative de toutes les provinces, repousseront aussi le sort absolument analogue que nous ferait logiquement et naturellement une union fédérale basée sur la souveraineté des Etats.

Dans le premier cas, nous péririons par le fer et le feu; dans le second, d'insignifiance et d'insignifiance.

On sortira de cette alternative par la seule force du patriotisme et du sentiment national, dont la religion est le levier et l'orgueil légitime le stimulant.

Simple question.

La *Minerve* met M. Rameau de son côté logiquement M. Rameau devrait donc être du côté de la *Minerve*? Cependant, c'est la *Minerve* qui se trouve du côté de M. Rameau. Honteuse de se voir condamnée par M. Rameau même, qui a dit qu'il ne fallait accepter qu'une confédération qui nous donnerait une espèce d'omnipotence, elle fait un acte de contrition et dit qu'elle ne s'est jamais prononcée pour la confédération quand même. Elle dit: "Nous n'avons jamais été d'opinion que l'Union, sous n'importe quelle forme, devait être acceptée." Elle aurait mieux fait d'avouer qu'elle était allée trop loin plutôt que de s'exposer à se mettre en contradiction avec elle-même et à détruire l'ombre de confiance qu'on aurait pu avoir en sa sincérité. Juges en par vous même, lecteur. Dans sa feuille du 2 août courant, la *Minerve* a dit:

"Il est certain qu'une union de toutes les provinces anglaises en Amérique, sous n'importe quelle forme de gouvernement serait pour effet de nous donner une importance beaucoup plus grande que celle que nous avons aujourd'hui."

Et pour ne laisser aucun doute sur sa pensée, savoir: qu'il fallait avant tout songer à nos intérêts matériels, elle disait plus loin: "à quel bon module un nouveau chant sur la nationalité, sa gloire et ses droits," et autres blasphèmes *ejusdem farinae*.

On ne pouvait prêcher plus formellement l'acceptation de la confédération, sous n'importe quelle forme de gouvernement. Cependant, la *Minerve*, dans son numéro du 23 courant, a osé dire qu'elle n'avait jamais écrit qu'il fallait accepter l'Union sous n'importe quelle forme!

Quand on se renie soi-même, est-il étonnant qu'on soit prêt à renier son pays?

Mais nous oublierons encore le scandale que vient de causer encore une fois la *Minerve*, si elle veut répondre franchement à cette question:

Etes-vous décidément contre toute confédération qui ne sera pas en accord avec le plan de M. Rameau, que vous avez accepté?

La question est claire. Que la réponse que vous devez, non pas à nous, mais au public, le soit aussi.

Voyons... voyons... pas de mutisme; exécutez-vous de bonne grâce: sinon, nous en tirerons des conclusions qui vous feront sortir malgré vous de votre silence, comme cela est déjà arrivé.

Les coups de filet de la Minerve.

La *Minerve*, en veine de pêcher des partisans aux plans de confédération du *Globe*, avait d'un même coup de filet pris MM. Belle-rose et Flamme, et MM. Perreault et Rameau elle les exposait au monde comme des partisans quand même de la confédération. M. Perreault était surtout l'objet de toute sa sollicitude, et rien de plus gentil que les petits soins qu'elle lui prodiguait pour expliquer sa prétendue volte-face. Et sur quoi la *Minerve* basait-elle ses soupçons injurieux et ses flatteries cyniques? Sur le fait que M. Perreault avait dit à St. Jean que quelques-unes des raisons qu'il avait contre la confédération, étaient disparues en voyant tout ce qu'il y avait autour de lui, etc... Un petit compliment de circonstance, à voilà tout!

Il était bien évident pour tout homme sensé et qui n'avait pas intérêt d'ajouter un député du peuple au nombre des traîtres, que puisque M. Perreault disait que quelques-unes des raisons qu'il entretenait contre la confédération étaient disparues, il affirmait par là même qu'il lui en restait encore d'autres. Mais on croit toujours si facilement tenir ce que l'on désire, que la *Minerve*, qui, à son âge, conserve encore des appétits, s'est cru justifiable d'adresser, dans les termes d'une grande dame de la cour de Louis XV, une chaleureuse déclaration d'amour au jeune et vaillant célibataire qui représente le comté de Richelieu.

Ca n'a pas pris!... mais c'est que ça n'a pas pris du tout, du tout, dirait madame de Sévigné... En galant homme cependant, le député de Richelieu a fait ses excuses et tiré

à la *Minerve* une profonde révérence... En termes vulgaires: il l'a plantée là... Pauvre *Minerve*, elle s'est trouvée quelque peu embêtée. Pour ne pas se tenir de suite pour battue, elle a dévoré l'affront et le prenant son air plus finet, son plus coquet sourire, elle s'est mise à chercher avec un bout de plume de chauve-souris ce qu'il pouvait y avoir de moins rude dans la réponse du député de Richelieu, puis, exhalant un soupir de colombe surannée, elle a en la force de dire: "Tout espoir n'est pas perdu! Beau chevalier de Richelieu, ne et prendrai-je donc jamais dans mes filets?"

Sur ce, le député de Richelieu est allé prendre les eaux.

Division Rougemont.

Le *Journal de St. Hyacinthe* annonce en termes presque formels, que l'hon. M. Chiffers, élu représentant de la division de Rougemont il y a quelques mois, en remplacement de l'hon. M. Dessaulles, va de nouveau briguer les suffrages de cette grande division. M. Chiffers est un Canadien-français de sentiment et de religion, s'il ne l'est pas de naissance: le fait est que tous ceux qui le connaissent personnellement n'ont jamais même pensé à faire cette réflexion, tant il est vrai qu'il a tout ce qui constitue le bon Canadien-français. Nous ne lui connaissons pas encore de concurrent, et si, comme nous le croyons, M. Chiffers est, sans restriction, contre la Confédération, nous souhaitons qu'il soit élu par une immense majorité.

Le siège du gouvernement.

Nous croyons que la population du district d'Ottawa et plus particulièrement de la future (?) capitale même, est dans une grande anxiété, par le temps qui court, à l'endroit de la translation du siège du gouvernement dans les magnifiques bâtisses élevées sur les bords pittoresques du principal tributaire du St. Laurent.

Pourquoi ne dirions-nous pas que nous serions heureux de pouvoir lui donner quelque assurance que ses vœux légitimes — (à son point de vue et au point de vue de tous ceux qui prennent en considération l'énormité des dépenses qui ont été faites et des convitises, et des ambitions, et des espérances qui ont été soulevées), que ses vœux, disons-nous, vont être comblés.

Malheureusement, nous ne pouvons plus jeter un coup-d'œil sur la gravure représentant les nouveaux édifices, sans les voir entourés de nuages qui ne présagent rien de bon. Tout ce que nous voyons nous les représente, malgré nous, comme devant être plutôt le vaste palais de la vermine avide de solitude, que le théâtre des débats de ce respectable genre parlementaire et administrative.

Pussions-nous nous tromper, dans l'intérêt de la ville d'Ottawa, et des compatriotes intelligents et industrieux que nous y comptons en si grand nombre. Tant mieux pour eux si les raisons sur lesquelles ils peuvent fonder leurs craintes et sur lesquelles nous appuyons les nôtres, sont futiles et si les événements ne les justifient pas.

Ce qui montre combien le public n'a pas foi dans la sincérité du gouvernement, c'est que, malgré qu'il soit généralement admis que les édifices ne sont pas en réalité dans un état convenable, pour la santé des employés et pour la conservation des archives, cependant tout le monde s'accorde à dire que si le gouvernement ne se fût pas considérablement renforcé, au moyen de son alliance avec M. Brown, Ottawa serait bien devenu de fait, dès cet automne, la capitale du pays.

D'un autre côté, la perspective d'une confédération ôte aux pessimistes du district d'Ottawa, l'espoir de jamais avoir le siège du gouvernement, et l'on se dit que si la confédération a lieu, le siège du gouvernement pourrait bien ne jamais partir de Québec.

Pour notre part, nous ne serions pas surpris de nous voir imposer la confédération; et de quel qu'avantage que soit pour le Bas-Canada la possession du siège du gouvernement, nous préférons mille fois ne pas l'avoir que de l'avoir au prix de la confédération.

Nous arrivons maintenant à la raison principale sur laquelle la population d'Ottawa peut baser ses craintes à l'heure qu'il est.

Dans un article où le *Times* de Londres même, fait l'histoire de la question du siège du gouvernement et des objections qui ont été présentées contre Ottawa: il félicite le Canada d'avoir traité, avec loyauté la décision de sa majesté, signalé la grande objection que l'on a toujours faite au choix d'Ottawa; dit qu'en effet, au point de vue militaire, c'est un triste choix; prétend que le Canada ne peut être défendu avec efficacité contre les Yankees que par la voie maritime; admet que Québec est bloqué par les glaces pendant cinq mois de l'année et ne pourrait pas plus être défendu l'hiver, par la flotte anglaise, qu'Ottawa mé-

me, et conclut cependant en disant que ces observations sont assez importantes pour que le parlement britannique prenne l'initiative, déclare qu'il retire sa décision et informe le gouvernement canadien que la question est de nouveau ouverte.

Au point de vue du *Times*, il faudrait pour bien faire, que le siège du gouvernement fût placé à Halifax.

Les gens d'Ottawa ne seront pas les seuls à trouver que c'est un peu loin.

La suggestion du *Times* n'est évidemment qu'un appât pour engager le district de Québec à se prononcer pour la confédération. L'agitation qui se fait autour de la question du siège du gouvernement, n'est-elle pas une preuve que les malheureux événements de juin dernier ont complètement bouleversé le monde politique et qu'avec des hommes toujours prêts à tendre la voile de la barque gouvernementale à tous les vents, pour leur petite satisfaction personnelle, il n'y a rien de stable, rien qu'on ne puisse détruire ou renier?

Le siège du gouvernement.

Nous apprenons de source certaine que les employés du gouvernement ont reçu avis, hier, que le siège du gouvernement ne sera pas transporté à Ottawa cet automne.

Ainsi, messieurs les représentants du district d'Ottawa, vous êtes libres, pour le moment du moins, d'être contre la confédération.

La Confédération.

Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt l'article suivant, dont nous devons donner crédit à notre estimable confrère du *Courrier d'Ottawa*:

Dans un récent voyage que nous avons fait à Montréal, nous avons vu avec plaisir que la grande question de la Confédération était discutée depuis quelque temps à l'Institut-Canadien-Français de cette ville.

Les discussions se prolongent fort avant dans la nuit et sont des plus intéressantes, pour tous ceux qui assistent à ces débats. Nous étions présent jeudi et samedi dernier à la discussion soulevée par le grand projet de la confédération en question.

Les orateurs ont très bien parlé. Il ne s'agissait point de traiter la question au point de vue de l'intérêt des partis, mais en celui bien plus patriotique des intérêts du pays.

Nous croyons qu'un pareil mouvement ne peut avoir que de bons résultats et aura l'avantage et l'effet de faire connaître la question sur toutes ses faces. En étudiant ainsi sous son véritable jour et en faisant connaître au peuple par le moyen de la presse les plans les plus pratiques d'une confédération, celui qui conviendrait le mieux au peuple de cette Province et qui garantirait son existence nationale et religieuse, serait peut-être adopté lorsqu'aura lieu la convention fédérale. Comme le dit si bien M. Rameau, cet ami si sincère de notre pays et de nos institutions. "Le nouveau projet de confédération peut être d'un grand avantage aux franco-canadiens, mais il peut offrir aussi des périls considérables; tout dépend de la manière dont il sera réalisé." — Pour cela, il ne s'agit pas de se croiser les bras, et de laisser faire, il faut reconnaître avant tout si comme le dit M. Rameau, M. Brown n'est pas une recrue qui doit éveiller quelques appréhensions légitimes dans les esprits...

M. J. C. Robillard ayant été appelé au fauteuil comme président du comité constitutionnel adressa l'assemblée avec beaucoup d'appro-

ps. "Il dit qu'il acceptait la présidence, mais à la condition bien entendue et bien comprise que les discutants ne toucheraient qu'à la question sans parler des partis politiques du pays."

M. G. E. Clerk, rédacteur du *True Witness*, dans un discours très bien tourné, aborda la question au point de vue de l'intérêt qu'il porte aux institutions de ce pays, disant qu'elles seraient en danger en contact de nationalités différentes de nous, par les mœurs, la langue et la religion, que la confédération était le plus sûr moyen de noyer la race française, qui s'est montrée jusqu'à ce jour si virace, si énergique et si attachée à ses droits et à ses institutions; il propose que des résolutions soient soumises à la considération du comité.

"1o. Que des élections générales devraient avoir lieu avant que ces projets ne soient soumis au parlement;

"2o. Que le principe de la double majorité soit appliqué à ces mesures, afin qu'elles ne passent que du consentement de la majorité de chaque section de la province."

M. Lanctôt, rédacteur de la *Presse*, se prononça aussi contre la confédération. Comme il nous a été impossible de pouvoir prendre de notes sur ce discours que nous écoutions à distance de l'orateur, éloigné des lumières; nous rapporterons donc un peu de mémoire.

M. Lanctôt, fit voir avec cette éloquence qui le distingue que tout patriote devait dans

le mouvement sacrifier même des principes et ne point suivre celui si dangereux "Périssat la Patrie plutôt qu'un principe;" que pour lui il l'avait en différentes circonstances comme bien d'autres suivi, mais aujourd'hui il en reconnaît la folie, qu'il fallait au contraire tout sacrifier pour la patrie et qu'il fallait être "l'homme de son pays avant que d'être celui de son parti." Cette thèse soutenue, M. Lanctôt aborda la question. Il fit connaître le nombre d'ennemis qu'avait le Bas-Canada, et ajouta qu'il s'était efforcé de motiver l'opposition franche et honnête qu'il faisait au plan de confédération de toutes les provinces britanniques et de fédération canadienne.

La Providence a placée à nos côtes une classe d'ennemis sans doute pour nous faire payer dans toute leur valeur les avantages immenses et les jouissances incalculables de la nationalité française et de la religion catholique qui sont encore, Dieu merci! l'appanage des descendants de ces colons hardis, nobles de cœur et de sang, qui ont planté dans cette partie de l'Amérique la tige pleine de sève et de vigueur d'une nouvelle société française.

Nous ne craindrions pas les coups de ces ennemis déclarés, si nous n'avions pas toute raison de croire qu'ils sont secondés dans leur œuvre d'exclusion et dans leurs projets de tyrannie et d'annéantissement par un angeau sorti du cerveau fécond de lord Durham.

Cette angeau répond à la définition satirique qu'en a donné lord Durham dans son fameux rapport, où il a indiqué au bureau colonial de l'Angleterre, la marche à suivre pour noyer la race française.

M. Lanctôt parla longuement, et s'appuya surtout sur le rapport de lord Durham qui avait prédit la confédération qui aurait pour effet d'annéantir la nationalité française en Canada.

A défaut de l'apparition de M. Chapleau, demandé à haut cris par l'assemblée, M. Monpetit fut appelé. Il dit qu'il était loin de s'attendre à prendre la parole en cette circonstance; qu'il ne le faisait qu'en l'absence de son ami qui aurait répondu si des affaires ne l'eussent forcé de se retirer.

M. Monpetit, que nous écoutions pour la première fois, nous fit l'impression d'être un orateur. Sa voix est sonore et forte. On l'écoutait avec plaisir. Il accepte les conseils sans se fâcher; il les suit quelquefois et convient qu'ils lui ont réussi: sa mémoire est excellente, il n'oublie rien, il n'oublie pas le mal et chaque bêche qui l'a blessé laisse sa marque.

M. Monpetit s'appuie sur le principe que tout ce qui émane de l'autorité, de l'opinion d'hommes éminents qui sont à la tête des affaires du pays comme de la presse, doit être pour nous la première source de cette autorité. Il voit dans la personne de l'hon. M. Cauchon, dont il fait l'éloge, une puissance, un ami de la nationalité, de la religion et de toutes les institutions du pays. Il élève son talent de publiciste, qui est à la fois brillant et vigoureux. Cet homme d'état, dit-il, veut avant tout les explications que nous devons attendre de la part des ministres après la convention fédérale. Il trouve qu'il ne faut pas se laisser influencer par les préjugés et traiter lestement les opinions reçues.

M. Monpetit ajoute que les institutions du pays ne peuvent être en danger, si nous sommes unis aux autres Provinces de l'Amérique britannique du nord. Pour que la religion, dit-il, soit forte, il lui faut des persécutions, c'est ce qu'il lui est arrivé avant aujourd'hui, elles les a subies et elles les souffrira encore comme autrefois les saints martyrs des Catacombes de Rome; elle ne sort de la lutte que plus purifiée, que plus belle, que plus admirable. La langue ne peut se perdre, a-t-il ajouté, nous y tenons comme nos aïeux; la langue des affaires sera certainement la langue anglaise, soyons pour ou contre la confédération, mais la nôtre elle ne peut disparaître, c'est notre planche, et nous nous y cramponnons comme le noyé.

Samedi soir avait lieu une autre séance. M. David se leva pour répondre au discours fait par M. Chapleau ainsi qu'aux discours prononcés en faveur de la confédération par d'autres orateurs.

"Je regrette, dit-il, que M. Chapleau ne soit pas présent ce soir, car je m'étais proposé de disséquer un à un ses arguments et de faire voir qu'ils contenaient, quoique prononcés avec beaucoup d'éloquence, beaucoup plus d'apparence que de fonds. Mais comme M. Chapleau ne se trouve pas ici, je remettrai la partie à une autre fois, et me contenterai de réfuter pour le moment quelques-uns des avancés qui ont été faits par M. Chapleau en faveur de la confédération.

"M. Chapleau a parlé d'histoire; il a prétendu que ses enseignements étaient demeurés inutiles pour nous, et qu'ils n'avaient servi qu'à nous brûler les yeux. Eh! bien, monsieur, nous parlerons d'histoire, et j'espère qu'il me sera facile de faire voir que M. Chapleau et ses amis en ont tiré de fausses conséquences, et

que si elle a pu nous brûler les yeux elle leur a du moins brûlé la cervelle (applaudissements.) En effet que nous dit l'histoire? Voyons d'abord chez le peuple romain, chez les peuples...

"M. Chapleau a dit que nous devons être fiers, dans le cas de la confédération, de faire partie d'un vaste empire Britannique que l'Angleterre désire former dans l'Amérique du Nord."

"Cela," s'est-il écrié, "vaudrait bien mieux que d'être ici formé en une espèce de municipalité à part, en un espèce de république de St. Martin, petite et insignifiante."

"On prétend qu'il faut avoir confiance dans l'autorité, qu'il faut attendre la décision de nos hommes d'état, or, messieurs, je respecte l'autorité autant que qui que ce soit, j'ai confiance dans les hommes du pouvoir autant qu'il peut être prudent de l'avoir, mais pas plus, car, messieurs, les hommes sont toujours des hommes et l'histoire de tous les pays nous apprend qu'ils sont partout, sujets à la faiblesse, à des défaillances, à la trahison (applaudissements.)"

"Que les hommes soient sujets à des faiblesses, à des défaillances et à la trahison, c'est ce qui résulte évidemment de la conclusion de l'histoire du Canada de notre grand historien Canadien, M. Garneau, qui nous y démontre d'une manière si claire, si évidente, les projets néfastes de l'Angleterre à notre égard—et les moyens par lesquels elle tend à y parvenir (applaudissements.)"

M. David fait ensuite voir qu'au point de vue matériel même, la confédération est à craindre par les Canadiens-français et pour eux pleine de dangers.

"Puis il termina en disant: 'Messieurs, nous croyons sincèrement la patrie en danger, et le but de tous nos efforts est de détourner ce danger de sur nos têtes—c'est là ce que nous vous invitons à faire. Pouvez-vous hésiter?... Pour nous, messieurs, quels que soient les événements futurs nous aurons la conscience d'avoir rempli un devoir—et si jamais la confédération perd notre pays nous aurons la satisfaction de dire: tout est perdu sauf l'honneur (applaudissements.)'

—Les Hons. MM. Cartier, Galt, J. A. McDonald, Brown, Campbell, McGee et Langevin sont partis lundi à trois heures de Québec en route pour Charlottetown.

Terrible ouragan dans les town-ships.

APPEL A LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION.

Un de nos amis a la bonté de nous communiquer une lettre remplie de détails intéressants sur le terrible ouragan dont nous avons déjà dit quelques mots.

Nous espérons que la suggestion de l'auteur de cette lettre, qui est une personne très respectable et que nous connaissons parfaitement, sera entendue de la société de colonisation et prise en considération.

Danville, 22 Août 1864.

Tu as sans doute entendu parler des dommages causés dans nos parages par une tempête qui est venue fondre sur nous le 13 courant; dans le cours de cette tempête une trombe épouvantable a causé de terribles ravages dans Warwick et Fingwick commençant dans le 5ème rang de Warwick et traversant jusqu'au 14ème rang de Fingwick; emportant avec elle tout ce qui se trouvait sur son passage, brisant Eglise, maisons, granges, étables, et autres bâtisses de toutes sortes, arrachant tous les arbres fruitiers et autres, ainsi que les clôtures, et ce dans une espace de pas moins de deux tiers de mille de largeur, sur quarante milles de longueur, cette trombe a causé des ravages qui n'ont jamais été égalés antérieurement dans aucune partie du Canada. Je suis allé sur les lieux pour pouvoir juger par moi-même. A Warwick, l'Eglise, qui était en bois, a été défilée comme si elle l'eût été par des hommes: pas une planche était clouée à une autre, tout a été séparé, bardeaux, planches, soliveaux, et presque rien n'était brisé; mais si l'Eglise a été sous ce rapport un peu ménagée, il n'en a pas été ainsi des autres bâtisses, qui ont été brisées de telle sorte qu'elles ne sont bonnes à rien autre chose qu'à être brûlées. J'ai vu une grange dont le comble a été transporté à quinze arpents plus loin que sa place antérieure, et le quarré a été transporté à un arpent et demi. Des maisons ont été précipitées d'un côté du chemin sur l'autre côté, et brisées en pulvérisées, si je puis m'exprimer ainsi, par cette trombe infernale.

Chose incroyable et néanmoins véridique, une voiture conduite par des bœufs et chargée de six baldeaux de foin pressé pesant 600 lbs chaque, passait en ce moment. Les deux bœufs et leur conducteur ont été lancés à au moins 1 arpent, l'homme a été roulé jusqu'à une grange brisée en milliers de morceaux, les roues de la voiture ont été trouvées à un cent l'une de l'autre, le corps de la voiture et les 2400 livres de foin n'avaient pas été retrouvés 8 jours plus tard; les deux bœufs sont retournés chez leur propriétaire, le lendemain, avec le joug et un bout de perche appartenant à la voiture. Je suis allé dans les bois qui, eux aussi, ont été terrassés par l'ouragan; j'ai vu des ormes centenaires qui avaient été tordus comme des liens, des hêtres et des chênes mesurant 3 et 4 pieds sur leur souche, ont été brisés comme des roseaux, des pins et des pruches, dont les racines s'étendaient au loin, ont été arrachés avec d'autres arbres plus petits qui se trouvent sur les racines de ces pins et pruches et qui forment des chevaux de frise; deux et même trois de ces arbres se trouvent placés horizontalement, les uns sur les autres.

Plus de quatre cents acres de terrain en bois debout ont été détruits, et l'on compte plus de cent maisons, à part des autres bâtisses qui ont aussi été détruites par cette trombe en moins de dix minutes. Chose providentielle, c'est de voir que pas plus de personnes aient perdu la vie: l'on ne compte que deux morts et quinze à dix-huit blessés plus ou moins. Presque tout le monde était couché; plusieurs se sont éveillés couchés dans les champs; le tonnerre faisait un bruit épouvantable; la pluie tombait par torrents sur ces pauvres petits enfants, et sur les femmes nues. Le vent avait tout emporté: lits, paillasses, oreillers, couvertures et habits. Beaucoup de ces personnes qui s'étaient couchées le soir, étaient non pas riches, mais possédaient le nécessaire; elles se sont éveillées, n'ayant pas un vêtement pour se couvrir. Je termine cette longue lettre en te disant qu'après avoir visité ces lieux de désolation, j'aurais désiré être riche pour pouvoir donner beaucoup plus que je ne l'ai fait. Nous avons pu faire inscrire, un autre monsieur et moi, dans Danville, en cloux, vitres, vaisselles et autres choses, pour cinquante dollars. J'ose espérer que Montréal viendra en aide à ces malheureux par l'entremise de la société de colonisation.

—Le Canadien se dit heureux de pouvoir annoncer sur l'autorité de la Faculté qu'il n'y a eu aucun cas de fièvre jaune à Québec et que les deux personnes qu'on a dit être mortes de cette maladie sont mortes au contraire de maladies ordinaires et non de la fièvre jaune.

COMMERCIAL.

Rapport Quotidien du Marché Montréal.

BUREAU DES COURTIERS.

12.20 P. M.—Jeudi, 1er Septembre 1864.

D. R. Stodart, Courtier et Agent de Change, No. 18 Grande rue St. Jacques.—Correspondant à Londres, Huggins et Rowell, Courtiers, No. 1 rue Thread needle, à Edinbourg, William Bell, de la Bourse, à Glasgow, Alexander Reid & Co., de la Bourse.

LISTE DES FONDS ET ACTIONS DE MONTRÉAL.

Table with columns: Banques, Montant des actions, Dividendes des derniers 6 mois, Prix à la fermeture. Includes entries for Montréal, Amérique B. N., Commerciale, City, Haut-Canada, Banque du Peuple, etc.

CHEMIN DE FER.

Table with columns: G. T. du Canada, Atlantique et S. L., G. W. du Canada, Champlain et St. L., Do préféréntiel.

MINES.

Table with columns: Cie. de Montréal, Comp. des mines du Canada, Cuivre de la Baie Huron, Cuivre et argent du lac Huron, Québec et Lac Supérieur.

DIVERS.

Table with columns: Comp. du Télégraphe de Montréal, Comp. du Gaz de Montréal, Chemin de fer de la Cité, Comp. Riebellien, Comp. Gaz Québec, Do Toronto, Société de bâtisse permanentes du Canada.

BONS.

Table with columns: Gouvernement 5 par cent, Gouvernement 6 par cent, Acqueduc de Montréal 2 par cent, Bons de la Cité de Montréal, Bons du Havre de Montréal, Chemin de F. du Champlain, Cité de Québec, Havre de Québec, Cité de Toronto, Chemin de Fer du Nord.

D. R. STODART, Courtier, 18, Grande rue St. Jacques.

PRIX EN GROS DES DENRÉES A MONTRÉAL.

Table with columns: Fleur, (Pollards), Gouvernement 6 par cent, Acqueduc de Montréal 2 par cent, Bons de la Cité de Montréal, Bons du Havre de Montréal, etc.

MARCHE A FOIN.

Table with columns: Foin vieux, Foin nouveau, Paille.

PRIX COURANTS EN DETAIL DU MARCHÉ MONTRÉAL, 30 Août 1864.

Revisés avec soin pour la PRESSE, par M. P. BRÉVET, Rédacteur du Journal.

Table with columns: Fleur de la campagne, Farine d'avoine, Blé d'Inde, Pois, Orge, Avoine, Sarrasin, Graine de Lin, Graine de mil, Dinde, Oies, Canards, Volailles, Poulets, Canards sauvages, Figeons, Tourtes, Perdrix, Woodcock, Allouettes, Fleuviers, Lièvres, Fias, Morus, Beurre frais, Do salé, Fèves canadiennes, Patates, Cochons morts, Sacre d'étable, Sirop, Miel, Gens frais, Femmes nouvelle, Pêches, Citrons, Bœuf, Orange.

COTE DU MARCHÉ VIGER.

(Revue et corrigée expressément pour La Presse) par M. ROBILLOD, clerc du Marché.

Montreal, 30 Août, 1864.

BETES A CORNES.—beaucoup Ire qualité, \$4.00 à 5.00; 2nde et 3ème qualité, \$3.00 à \$4.00. Vaches à lait, ordinaires, peu, \$15 à 20 très rares Extra 30 à 35 peu. MOUTONS.—Peu, \$3.00 à 4.00; 2nde qualité 2.50 à 3.00; Agneaux beaucoup 3.00 à 2.50 2nde qualité 1.50 à 2.00. VEAUX.—Peu Ire qualité \$3.00 à 4.00; 2d qualité, \$1.00 à 2.00. COCHONS VIVANTS.—Peu, \$5.00 à 6.00 de première et 2de qualité \$3.00 à 4.00 beaucoup. PEAUX.—\$8.00 à 12.00.

MARCHÉS DE NEW-YORK.

31 août.

Fleur—Recettes 14,721 quarts; marché 15 à 25 cents meilleur; ventes 10,000 qts; 9.00 à 9.85 pour sup. E.U.; 9.90 à 10.05 pour extra 2.07; 10.10 à 10.25 pour choisis extra; 9.60 à 9.85 pour sup. ouest; 10.00 à 10.75 pour commune à moyenne extra de l'ouest; 10.90 à 12.05 pour commune à bonne exportation cercles ronds extra de l'Ohio. Fleur canadienne, 15 à 20 cents plus haut; ventes 600 quarts; 10.00 à 10.25 pour commune; 10.30 à 12.00 pour bonne à choisis extra. Fleur de Seigle, maintenue; 8.25 à 10.75. Blé—Recettes, 139,281 minots; marché 2 à 3 cents meilleur; ventes, 65,000 minots; 2.34 à 2.50 pour fleur d'hiver ouest; 2.37 à 2.40 pour ambre du Michigan. Seigle, tranquille. Orge, nominal. Maïs—Recettes 139,924 minots; marché un peu plus ferme; ventes 46,000 minots; 1.58 à 1.60 pour jaune mêlé de l'ouest; 1.61 pour de en magasin. Avoine, lourde et plus bas; 91 pour Canada; 91 1/2 pour Etats-Unis, et 92 pour Ouest. Lard, plus ferme. Bœuf, lourd.

Laites Divers.

—Nous voyons avec plaisir que Québec va avoir bientôt un chemin de fer des rues. Déjà les auteurs du projet ont réussi à obtenir des souscriptions pour un montant de \$40,000, plus que le double de la somme requise pour leur permétre, en vertu de l'acte d'incorporation, de commencer les travaux. Il ne reste plus maintenant qu'à régler certaines questions de détails avec la corporation. La première section du chemin s'étendra depuis la banque de Montréal jusqu'à la barrière de la rue St. Vallier, et sera plus tard continuée jusqu'au marché Champlain. Si cette section rapporte bien, on établira une autre ligne pour desservir le Foulon.

—Le "Courrier de St. Hyacinthe" nous apprend que sr. Grandeur Mgr. l'Evêque de St. Hyacinthe a conféré dimanche dernier dans sa chapelle privée les ordres mineurs à MM. Alfred Lussier, Louis Arpin, Cristophe Phaneuf et Victor Chartier.

—Nous accusons réception du rapport de l'école d'agriculture et de la ferme-modèle de Ste. Anne, pour l'année 1863.—Ce rapport, dans ses 26 pages, expose d'une manière lucide les progrès satisfaisants de cette belle institution. Il sort des presses de M. Groulx, éditeur de la gazette des Campagnes, et l'exécution typographique en est excellente. Nos remerciements à qui de droit.

L'enquêteur Whiteside a été condamné hier par son Honneur le Juge Coursol à 6 mois d'emprisonnement pour chaque offense, et £40 sterling pour chaque offense et les frais, le condamné devant rester en prison jusqu'au paiement de cette somme. Il y avait quatre accusations contre Whiteside, qui se trouve ainsi condamné à payer £160 et à rester deux ans en prison.

Nous avons reçu, il y a quelque temps, une chanson charmante et de tout nous aurions dû tenir compte il y a longtemps. La faute en revient de droit à un ami qui l'a trouvée si belle, que nous n'avons pu la lui refuser. Mais comment en oublier même le titre ? *Un souvenir*, gravé en paroles de feu et d'amour par notre ami, M. L. O. David, ne se perd pas si facilement, surtout lorsqu'il a été mis en musique par Mlle. Dubois, une des perles chanteuses de nos concerts et qui a révélé dans cette composition une connaissance profonde de la science musicale et une imagination vive et fertile.

Nous recevons, depuis quelque temps, un excellent journal de l'après-midi publié à Toronto. Il est aussi intéressant et aussi complet que les meilleurs journaux anglais de cette province. M. A. H. St. Germain qui en est l'éditeur-proprétaire mérite donc nos félicitations. A propos, serait-il trop délicat de notre part de demander à M. St. Germain s'il n'est pas un descendant de la vieille France. Il est vrai qu'il publie un journal anglais : cela nous porte à en douter. Mais il n'en a pas moins un nom tout-à-fait français : malgré nous, cela nous intéresse. Et vous ?

TRISTE ACCIDENT.—On nous écrit ces quelques lignes de Trois-Rivières, et comme elles donnent de plus amples détails sur un accident dont nous avons déjà parlé, nous croyons devoir les publier :

Samedi dernier, le 19 courant à six heures du soir, un jeune homme du nom de Pierre Manuel, âgé de quinze ans, employé comme journalier au moulin à scie de M. Warden, de la cité des Trois-Rivières, ayant approché trop près d'un essieu, qui fait marcher les scies rondes, fut attrapé par ses habits et ayant fait plusieurs fois le tour de l'essieu ainsi attaché, il eut le bras droit complètement arraché du reste du corps à sa partie supérieure avec la peau arrachée sur une grande surface, avec un grand nombre de contusions sur différentes parties du corps. Le Dr. Vallée de cette ville fut aussitôt appelé pour panser le patient, aidé de son confrère le Dr. Fenwick, et il fut obligé d'opérer et de faire l'extraction de la tête de l'os de sa cavité. Le malade est en voie de guérison à l'heure qu'il est.

EMPOISONNEMENT.—Une enquête a eu lieu à Ely, durant la première quinzaine du mois, sous la présidence de M. le Coroner Casavant, médecin de Roxton, au sujet d'une jeune fille de quatorze ans qui était morte presque subitement et que les parents supposaient avoir été empoisonnée.

Il résulte de l'enquête que la jeune fille était malade, s'adressa à M. Violatti qui n'est pas un médecin licencié, mais qui est dans l'habitude de soigner les malades et de leur administrer des médicaments depuis un bon nombre d'années. M. Violatti est natif de l'île de Corse, en France, et a étudié et pratiqué la médecine sous les autorités maritimes de ce pays.

Etabli en Canada depuis une vingtaine d'années, M. Violatti épousa une canadienne et se fixa à Ely, vers 1850. S'occupant d'agriculture M. Violatti eut souvent occasion d'exercer ses connaissances médicales au milieu de ses voisins dans les cantons où ceux qui ont un peu d'instruction sont obligés par fois d'être magistrat, notaire, médecin, secrétaire des conseils et des commissaires, greffier et enfin tout ce qui requiert un peu plus de connaissances que n'en possède la masse.

M. Violatti avait assez bien réussi dans l'art médical pour s'attirer une bonne clientèle de laquelle il était estimé.

Malheureusement pour lui il fut appelé auprès de la jeune fille malade dont nous avons parlé plus haut. Il lui administra une prise composée de poison pour combattre la maladie. La dose était trop forte et la malade mourut vingt minutes après avoir pris le remède fatal. M. Violatti, se dame et sa demoiselle se sont tous accordés pour donner le nom du remède qui est un des plus vifs poisons. Il n'y a eu aucune tentative de leur part pour soustraire M. Violatti aux conséquences de ce qu'ils appellent un accident.

Le juré a fait rapport que la jeune fille était morte des effets du poison qui lui avait été administré par M. Violatti. Un mandat d'arrêt a été émané par le coronar et M. Violatti devra subir son procès à Nelsonville, district de Bedford en octobre prochain.

Le mandat n'a pu recevoir son exécution e

conséquence d'une grave indisposition dont M. Violatti est atteint depuis quelques jours.

On nous informe que toute la population du canton d'Ely sympathise fortement avec M. Violatti et qu'elle l'exonère de toute mauvaise intention, considérant l'affaire comme entièrement accidentelle.

Nul doute que cette malheureuse affaire devra rendre plus prudent lorsqu'il s'agit de donner du poison aux malades, surtout lorsqu'il est administré par des personnes qui ne sont pas licenciées comme médecin.—*Défricheur.*

Vendredi après-midi ; un garçon de 15 ans, du nom de Michel Mathew, a failli se noyer à la pointe du moulin, canal Lachine. Il a été sauvé par un jeune homme du nom de Joseph Williams.

Un droguiste de New-York, du nom de Richard Whiteside, a été arrêté il y a une semaine dernière au dépôt de la rue Bonaventure pour avoir voulu faire désertir un soldat du 30e régiment. L'affaire s'instruit devant son Honneur le Juge Coursol.

Une assemblée présidée par son Honneur le Maire, a eu lieu samedi après-midi dans les salles de la Chambre de Commerce. Les premiers citoyens de cette ville y assistaient. On y a passé diverses résolutions exprimant toute la gratitude du public pour les services rendus à notre population par nos grenadiers à la veille de retourner en Angleterre. Nos lecteurs se rappelleront sans doute que ce magnifique corps de troupes est arrivé au milieu de nous il y a près de trois ans, à l'époque où l'affaire du Trent causa tant d'émoi au sein de notre population. Ces troupes d'élite furent expédiées pour repousser toute tentative d'invasion de la part de nos voisins, dans ces temps critiques. Heureusement que la diplomatie trouva moyen de nous épargner les scènes sanglantes qui se déroulaient de l'autre côté de nos frontières, et que nos nouveaux hôtes purent cultiver les douceurs de la paix, après avoir enduré les fatigues et les misères d'un voyage entropis en plein hiver à travers une région couverte de neiges profondes. Nous souhaitons à ceux qui nous laissent un heureux retour dans leurs foyers.

Le dernier numéro de la *Gazette Officielle* contient les noms des messieurs suivants, comme ayant été adjoints à la commission des juges de paix :

- Dans et pour le District de Beauharnois.
- Joseph Taillefer, de Ste. Martine,
 - François Gagnier, senior, do
 - Olivier Dumouchel, do
 - James Creig, do
 - James McGowan, do et
 - Joseph Turcot, do Ecuyers.

Dimanche dernier, le feu a détruit à Toronto le quai et les élévateurs appartenant à la compagnie du Grand-Tronc. Les élévateurs contenaient plus de 50,000 minots de blé et une grande quantité de fleur, qui ont été détruits. La perte s'élève à \$100,000 — les assurances à \$50,000.

Le *Leader* annonce que M. McPherson, si bien connu et estimé à Montréal, a accepté la candidature pour la division de Saugeen. Son opposant sera M. McMurrich.

Le même journal annonce que le col. Nash, ci-devant adjudant-général pour le Haut-Canada, vient d'être nommé Agent des Bois de la Couronne pour la division ouest du Haut-Canada.

Réouverture des séances régulières de l'Institut-Canadien-Français.—Séance du 1er septembre.—Ordres du jour.—Lecture et adoption des procès verbaux.—La question suivante : La Confédération des Provinces de l'Amérique Britannique du Nord, serait-elle avantageuse au Bas-Canada ? sera le sujet de discussion pour cette séance, et les membres sont priés d'y assister.

La Cour des Sessions de Quartier sous la présidence de M. le juge Coursol, s'ouvre demain matin. Il y a plus de 50 accusations sur le calendrier.

Durant une violente tempête qui est passé récemment sur Bécancour, un char plate-forme qui se trouvait sur des lisses à côté du chemin de fer Grand-Tronc, fut mis en mouvement par le vent et poussé jusque sur la voie principale où devait bientôt passer un train express. Une terrible collision allait s'ensuivre lorsque par bonheur, un petit garçon eut connaissance du déplacement et courut en avertir le maître de la station qui mit immédiatement sur la voie des lumières rouges, signal d'un danger, et s'occupa ensuite de remettre le char à sa place. On dit que la compagnie du Grand-Tronc va récompenser l'enfant qui, par son intelligence, a prévenu une épouvantable catastrophe ; et certainement qu'il le mérite.—*Canadien.*

L'instruction de l'affaire Silverstone-Mintz a commencé hier matin, et doit se continuer ce matin. Les cautionnements ont dû, en conséquence, être renouvelés.

Mardi après-midi, trois jeunes gens s'embarquèrent dans un esquif pour traverser à St. Lambert. Arrivés près des brisants qui se trouvent entre la petite île du large et la grève de St. Lambert, le courant les porta contre une aiguille de roc sur laquelle ils s'empalèrent. L'eau entra avec une telle violence par l'ouverture ainsi pratiquée dans leur embarcation, que tous leurs efforts pour l'empêcher de couler devinrent inutiles. Dans cette position critique, ils eurent recours à toute sorte de signaux pour attirer l'attention de quelqu'un sur la côte. Par un bonheur providentiel, ils furent aperçus par un jeune monsieur Foisy et un de ses amis qui volèrent à leur secours et arrivèrent assez tôt pour les retirer sains et saufs de leur position périlleuse.

M. David Tétu nous a montré un morceau de marbre tiré d'une carrière qu'il vient de découvrir sur ses terres à plus de trente lieues au-dessus du Saguenay. L'échantillon que nous avons vu était d'un blanc d'albâtre, sillonné de veines rouges et vert tendre. M. Tétu se propose d'exploiter cette source d'industrie qui manquait tout à fait au Canada. Ceux qui s'intéressent au succès d'une pareille entreprise pourront juger par eux-mêmes de la valeur de ce marbre par un échantillon laissé à l'hôtel Russell.—*Tribune.*

LA FIÈVRE JAUNE A QUÉBEC.—Nous lisons dans le *Courrier du Canada* du 22 :

Il n'y a plus à douter maintenant que la fièvre jaune n'ait fait son apparition dans la ville. Deux victimes sont déjà tombées et samedi plusieurs personnes étaient atteintes de ce terrible fléau dans le hâve au Diamant.

Voici comment cette maladie se serait introduite à Québec. Le deux d'août le navire *Montgomery*, capitaine Hasking, venant de Nassau, jetait l'ancre dans le port. Des bouchers qui s'étaient rendus à bord rapportaient que ce vaisseau avait été infecté de la fièvre jaune pendant le trajet, mais il paraît que ces bruits n'arrivèrent pas jusqu'au médecin visiteur du port, puisque le vaisseau entra en chargement sans retard. Mardi une servante du *Delta*, vaisseau arrêté au quai voisin de celui où se trouvait le *Montgomery*, tomba malade et mourut quelques heures après avec tous les symptômes de la fièvre jaune ; jeudi un petit garçon du nom de McClusky, qui restait sur le quai où se trouvait le *Montgomery*, tomba malade et mourut vendredi matin. Il ne pouvait y avoir de doute que cette mort devait être attribuée à la fièvre jaune, telle fut aussi l'opinion des Docteurs Roy et Wherry. Le Docteur Roy se rendit à bord du *Montgomery*, et parvint alors à recueillir les renseignements suivants :

La femme du capitaine était morte à Nassau, de la fièvre jaune ; dans le cours du trajet deux hommes de l'équipage étaient plus ou moins malades, mais qu'il n'était mort personne à bord depuis le 19 de juillet.

Hier et ce matin il n'y a pas eu de nouveaux cas et on espère qu'avec les mesures promptes et énergiques que le comité de santé doit prendre, cette maladie épidémique ne fera pas de nouvelles victimes."

TROIS ENFANTS NOYÉS PAR LEUR MÈRE.—On lit dans le *Courrier de l'Est* :

Un événement épouvantable, dont la folie semble avoir été la cause, a jeté la consternation dans Grenoble et ses environs depuis trois jours.

Vendredi dernier, la femme Donier-Blond, née Bevard-Lacroix, a précipité l'un après l'autre, dans le torrent de la Saulne, à Sassenage, ses trois enfants âgés de six mois, cinq ans et sept ans, après quoi elle est rentrée tranquillement chez son mari. Mise immédiatement entre les mains de la justice, elle a raconté avec calme qu'elle avait noyé ses enfants pour leur épargner une vie nécessaire et les empêcher de mourir de faim un jour ou l'autre. Elle était allée, dit-on, retirer son plus jeune enfant de nourrice pour lui faire subir le sort de ses deux aînés. Elle a raconté elle-même qu'elle avait vu disparaître immédiatement le pauvre petit être et qu'elle a perdu de vue les deux autres emportés par le torrent. L'attitude de cette malheureuse, son calme et la position de son mari qui contredit ses dires donnent à penser qu'une subite atteinte de folie a pu seule la déterminer à ce triple infanticide. Malgré soi, on aime à se rattacher à cette idée et l'on répugne à voir le plus exécrable de tous les crimes dans ce terrible événement."

Le premier saumon australien est né à Melbourne, vers le milieu de mai. Depuis ce temps, il en est venu beaucoup d'autres.

Le *Free Town Observer*, de Sierra Leone, du 16 juin, annonce que M. Jules Gérard, le tueur de lions, a échoué dans sa tentative de pénétrer dans l'intérieur du continent africain par Tombouctou. Il a été dévalisé par les indigènes, et ce n'est qu'à grand-peine qu'il a pu sauver sa vie.

Jeudi dernier, la police a ramassé sur la rue Ste. Catherine, près de la rue St. Dominique, un enfant de 11 ans qui était dans un état complet d'ivresse. Ce petit malheureux a été conduit à l'hôpital anglais, où on a réussi à le rappeler à la vie. Il a avoué avoir volé cinq cents pour se procurer du whiskey. Voilà une jeunesse qui promet singulièrement.

Une vache furieuse s'est échappée jeudi après-midi de l'abattoir d'un boucher du faubourg St. Laurent, et a tout culbuté sur son passage. Nous regrettons d'apprendre que la dame de M. Lorge, chapelier de la rue St. Laurent, a eu la jambe brisée par cet animal. Un homme de police, du nom de McCaul, s'est courageusement jeté au devant de cette vache, et après des efforts inouïs, a réussi à l'arrêter.

LES CITOYENS DE QUÉBEC AU BARON GAULDRÉE-BOILLEAU.—M. Pierre Lespérance vient de terminer l'œuvre magnifique que les citoyens de Québec annonçaient l'automne dernier, à M. Le baron Gaudrée-Boilleau, en souvenir de ses services et de sa bienveillance. Nous le disions dans le temps, que c'était la reproduction exacte en miniature, dans la proportion d'un demi pouce au pied de la colonne élevée sur les hauteurs de Sainte-Foye, aux braves des deux nations que luttait, en 1759, l'une pour la conquête et l'autre pour la défense du Canada.

Toute, dans ce travail, est d'un fini exquis, et l'habileté de l'artiste se révèle dans toutes les parties de ce monument bijou qui doit encore rester quelques jours exposé dans l'atelier de M. Lespérance, où pourront aller le voir les souscripteurs et les amateurs de l'art.—*Journal de Québec.*

Un nommé Crumley, irlandais de naissance, et arrêté sous prévention d'avoir jeté dans le canal Lachine, un de ses compatriotes du nom de James Reid, a été acquitté hier par le verdict du jury appelé à se prononcer sur la culpabilité du prisonnier. Il a été établi à l'enquête que le défunt est tombé dans le canal en se battant avec Crumley, à la suite d'une altercation qu'ils avaient eu ensemble. Tous deux étaient sous l'influence de la liqueur, et Crumley a fait tous ses efforts pour sauver le défunt, mais ne sachant pas nager, il lui a été impossible de lui porter secours.

ACCUSATION DE MEURTRE.—M. John Patton fit rapport à la station de police riveraine hier, qu'un nommé James Reid avait été noyé dans le Canal Lachine, à la Côte St. Paul, par un nommé James Crombley qui l'avait jeté dans le Canal. Le sergent Hunter se rendit en toute hâte à la Côte St. Paul, accompagné de deux hommes de la police riveraine, et là il arrêta Crombley, qui, paraît-il, avait tenté de s'échapper après avoir commis le crime, mais des hommes, du fait l'avaient poursuivi et détenu jusqu'à l'arrivée de la police. Le corps de Reid fut transporté à la morgue, près du moulin à vent et le coroner a été notifié.

Il y a des gens, les dames surtout, qui se montent très contrariés de ces exorcismes qu'on nomme *verrues* ou plus vulgairement *poireaux*, à ce point qu'une jeune fille a failli périr hier d'un suicide inspiré par un motif aussi futile.

Il n'est pourtant pas difficile de s'en débarrasser, et voici un procédé fort simple que nous avons vu employer avec le plus complet succès par le docteur Lisfranc à l'hospice de la Pitié et dans sa pratique journalière.

Lisfranc faisait plonger dans une forte dissolution de savon noir la partie sur laquelle se développait une verrue.

Cette dissolution produit sur la verrue une cautérisation légère à sa superficie. On enlève tous les jours l'eschara qui couvre la surface de l'exorossance, et par ce procédé si simple on obtient une entière guérison.

Il faut bien se garder de faire usage de l'acide sulfurique (huile de vitriol) ; c'est un agent très irritant et qui enlame les verrues, au lieu de les guérir.

Nous avons plusieurs fois vu le docteur Lisfranc dans la nécessité de faire l'amputation de doigts dont on avait cautérisé des verrues avec l'acide sulfurique.

La fièvre jaune fait d'affreux ravages aux Indes Occidentales. A la Bermude, les négociants ont fermé leurs comptoirs et abandonné l'île. Ces renseignements ont été apportés par un steamer venu de la Bermude à Halifax, lundi dernier. Il y avait plusieurs cas de cette maladie à bord.

Plusieurs soldats dont le temps de service est expiré, se sont engagés hier dans le régiment des Carabiniers Royaux Canadiens. Ils ont été assermentés par P. A. Doucet, éor., greffier de la couronne.—*Quebec News.*

Les déserteurs du 63ème régiment ont été condamnés à être fusillés pour avoir tiré sur ceux qui avaient été envoyés à leur poursuite. Leur sentence sera exécutée aussitôt qu'elle aura été sanctionnée par le commandant des forces.